

Les membres de l'équipe technique de l'étude dans le Secteur de la Population au Togo

AMEGEE Kodjopatapa	Economiste-démographe, Chercheur, Unité de Recherche Démographique (URD) de l'Université de Lomé (Togo)
AMENDAH Djésika	Économiste, Assistante de recherche, Unité de Recherche Démographique (URD) de l'Université de Lomé (Togo)
AMETEPE Kossi Fofu	Statisticien, Assistant de recherche, Unité de Recherche Démographique (URD) de l'Université de Lomé (Togo)
ANIPAH Kodjo Mawulolo	Géographe-démographe, Chef de la Division Démographie, Direction de la Statistique Générale, Lomé (Togo)
BEGUY Donatien	Statisticien, Assistant de recherche, Unité de Recherche Démographique (URD) de l'Université de Lomé (Togo)
BOUKPESSI Totomba Bassanté	Géographe-démographe, Chargé d'Études, Direction de la Statistique Générale à Lomé (Togo)
EDORH Atavi-Mensah	Statisticien-Informaticien, Unité de Recherche Démographique (URD) de l'Université de Lomé (Togo)
FEBON Akindélé	Statisticien-démographe, Chargé d'études, Direction de la Planification de la Population, Lomé, Togo
GBETOGLO Dodji	Economiste-démographe, Chercheur, Unité de Recherche Démographique (URD) de l'Université de Lomé (Togo)
KETOGLO Domenyo	Sociologue, Chercheur, Unité de Recherche Démographique (URD) de l'Université de Lomé (Togo)
KOUDOLO Svetlana	Anthropologue, Assistante, Département d'Anthropologie (FLESH), Université de Lomé (Togo)
KOUWONOU Kodjovi	Statisticien-démographe, Chercheur, Unité de Recherche Démographique (URD) de l'Université de Lomé (Togo)
MESSAN Adadé	Statisticien-démographe, Chercheur, Unité de Recherche Démographique (URD) de l'Université de Lomé (Togo)
MUKAHIRWA Patricie	Sociologue, Chercheur, Unité de Recherche Démographique (URD) de l'Université de Lomé (Togo)
OURO-GNAO Afi Mawuéna	Géographe-démographe, Chargée d'Études, Direction de la Statistique Générale à Lomé (Togo)
SALAMI ODJO Rissy	Géographe-démographe, Chargée d'Études, Direction de la Statistique Générale- Lomé (Togo)
VIGNIKIN Kokou	Economiste-démographe, Chercheur, Directeur de l'Unité de Recherche Démographique (URD) de l'Université de Lomé (Togo).

AVANT PROPOS

«Un préjudice social profond peut être causé lorsque les familles sont livrées à elles-mêmes et sombrent dans la détresse morale et la misère (UNESCO, 1993)».

L'étude dans le secteur de la population, s'inscrit dans le cadre des recommandations de la Conférence sur la Population tenue à Dakar Ngor en 1992. Cette conférence a orienté les pays africains vers la recherche de solutions aux problèmes de développement durable et de lutte contre la pauvreté.

Le Togo, membre de ladite conférence, a un faible niveau de revenu et est classé parmi les pays les moins avancés du monde. Il présente toutes les caractéristiques d'un pays en crise socio-économique nécessitant des solutions urgentes. Sur le plan économique, le Togo a connu entre 1990-1993 une crise socio-politique qui a davantage fragilisé l'économie nationale, déjà marquée par des déséquilibres macro-économiques enregistrés à partir des années 1980.

Cette situation a amené le Gouvernement togolais à solliciter l'appui de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour effectuer des études dans le domaine de la Population.

L'étude proposée vise à améliorer les connaissances sur les problèmes de la population à travers l'analyse socio-démographique d'une part et à proposer des solutions concrètes aux problèmes identifiés sous forme de projets bancaables d'autre part.

Malgré les données disponibles sur la population togolaise, certains domaines comme les structures familiales, les migrations et l'urbanisation demeurent mal connus, faute d'investigations d'envergure nationale. Or, pour effectuer la planification et la gestion du développement d'un pays, il est nécessaire de disposer d'indicateurs harmonisés et d'une base de données uniformisées de tous les secteurs de la vie socio-économique.

Le présent rapport qui traite des structures familiales et conditions de vie des ménages de cette étude de la famille togolaise, fournit des informations nécessaires et éclaire la compréhension du contexte de vie familiale dans l'environnement de pauvreté croissante que connaît le Togo. Il est le troisième d'une série de quatre fascicules qui livrent les résultats de chacune des enquêtes spécifiques réalisées dans le cadre de la présente recherche :

- Fascicule 1 : Résultats de l'enquête qualitative
- Fascicule 2 : Résultats de l'enquête quantitative
- Fascicule 3 : Structures familiales et conditions de vie des ménages
- Fascicule 4 : Migrations et insertion urbaine à Lomé.

REMERCIEMENTS

Au terme de cette étude, combien ardue mais instructive, l'équipe technique tient à exprimer sa gratitude aux personnes et institutions mentionnées ci-après :

La Banque Africaine de Développement (BAD), pour le soutien financier sans faille qu'elle a assuré à l'équipe tout au long des travaux ;

Le Gouvernement Togolais, représenté par le Ministre du Plan, pour avoir fait confiance à l'Unité de Recherche Démographique (Université de Lomé) et à la Direction de la Statistique Générale en leur confiant l'exécution de l'étude ;

Madame Amine Almaz (BAD) et Monsieur Richard Dackam (FNUAP) pour avoir posé les jalons de l'étude au Togo ;

Monsieur Gabriel Bayémi (BAD) pour son rôle de suivi des activités et de facilitation auprès de la Banque ;

Monsieur Abbékoé Doévi (DPP), pour avoir coordonné les activités et servi d'interface entre la BAD et l'équipe technique ;

Monsieur Ibrahima Sarr (BEROCAN), dont le rôle de CTP mais surtout l'expérience professionnelle ont permis de surmonter les difficultés techniques et de catalyser le déroulement des travaux ;

Madame Thérèse Locoh et Messieurs Philippe Antoine et Marc Pilon pour avoir apporté leurs expériences aux différentes phases de l'étude et prodigué d'utiles conseils aux chercheurs.

Le Directeur Général de la Statistique, les Directeurs Régionaux de la Statistique et les Directeurs Régionaux du Plan pour l'aide appréciable qu'ils ont fournie à l'équipe technique lors de la phase de collecte des données ;

Les Préfets et les Sous-Préfets du Togo sans lesquels la sensibilisation et la mobilisation de la population auraient été sans grands résultats ;

Les Responsables de Départements Ministériels et les Responsables d'ONG oeuvrant dans le secteur de la population au Togo ainsi que les chercheurs de l'Université de Lomé, pour leurs conseils avisés et leurs contributions lors de l'élaboration des questionnaires et du plan d'analyse des données ;

Les superviseurs, les contrôleurs, les enquêteurs, les animateurs et secrétaires de séances de discussion, les agents de saisie, les facilitateurs, les chauffeurs, les informaticiens et les statisticiens qui ont travaillé d'arrache-pied pour que les données soient collectées et mises en forme ;

Le personnel de l'Administration et des Finances, le personnel de la Documentation et le personnel du Soutien Logistique de l'URD, pour le dévouement dont ils ont fait preuve lors de la réalisation de l'étude.

A toutes les populations des différentes régions du pays, qui ont accepté de participer et de collaborer directement ou indirectement à la réussite de cette opération très enrichissante, dont la mise en application des résultats nous espérons, contribuera à l'amélioration des conditions de vie de la population togolaise.

A tous merci.

RESUME EXECUTIF

Dans toutes les sociétés humaines, il existe des similitudes fondamentales dans la manière dont les groupes domestiques sont organisés. Servant de base à l'édifice social, ces groupements sociaux, en général basés sur des liens de parenté, constituent ce qu'on appelle selon les cas, "ménages" ou "familles".

De par son intérêt, la famille ou le ménage est devenu aujourd'hui un domaine d'étude progressivement investi par quasiment toutes les sciences sociales. La particularité de la présente étude est d'avoir pu décomposer les ménages en cellules plus petites appelées noyaux familiaux. Il s'agit de sous-ensembles gravitant autour de la cellule père-mère-enfants, et potentiellement distincts mais reconnaissant l'autorité d'une même personne appelée chef de ménage.

Les ménages composés d'un seul noyau familial sont les plus répandus, quel que soit le sexe de leur chef. Ils représentent 76 % chez les hommes et 64 % chez les femmes. Ensuite viennent les ménages à deux noyaux familiaux : un ménage sur dix (11 %) comporte, en dehors du noyau principal (c'est-à-dire celui du chef de ménage), un noyau familial secondaire. Le nombre moyen de noyaux familiaux par ménage se situe à 1,4 et ne révèle pas de différence significative selon le milieu de résidence (urbain, rural).

La distribution des membres des ménages selon le lien de parenté avec le chef de ménage, révèle que les enfants (41 %) sont les plus représentés au sein des ménages, sans doute du fait du niveau encore élevé de la fécondité. Ensuite viennent les collatéraux avec une proportion de 17%.

Les ménages monogames élargis (31 %) sont proportionnellement plus nombreux que tous les autres types. Les ménages monogames non élargis et les ménages monoparentaux élargis suivent respectivement en deuxième (23 %) et troisième (14 %) places. Notons que les ménages dirigés par les hommes, ceux du type monogame sont majoritaires tandis que parmi les ménages ayant à leur tête une femme ce sont les types monoparentaux qui prédominent.

Dans l'ensemble, un ménage compte en moyenne 7,9 personnes. Cette moyenne se situe à 8,5 pour le sexe masculin et 5,8 pour le sexe féminin. La taille du ménage est corrélée positivement avec l'âge du CM et négativement avec son niveau d'instruction. Elle passe de 2,1 pour les 15-19 ans à 9,7 pour les 70 ans et plus, puis de 8,3 pour les non instruits à 6,5 pour les CM ayant atteint au moins le lycée et plus. La taille moyenne du ménage est relativement plus importante chez les CM mariés : 7,3 pour les monogames et 10,9 pour les polygames. Par ailleurs, la taille moyenne la plus élevée s'observe dans la Région Centrale (11,2) alors que la plus faible se retrouve dans la Région de la Kara (6,7).

Les ménages togolais sont dans leur majorité dirigés par les hommes (77 %). La proportion des chefs de ménage de sexe féminin (23 %) n'est pas négligeable ; elle était de 20,5 % en 1981. En effet, la conjoncture de crise économique que connaît le pays depuis quelques années prédispose les femmes à devenir de plus en plus des chefs de ménage.

L'âge moyen des chefs de ménage est de 47,9 ans pour les deux sexes confondus. Il est significativement moins élevé pour les hommes que pour les femmes : 46,7 ans contre 52,0 ans. Les hommes accèdent (souvent par le mariage) plus tôt au statut de chef de ménage. La

première responsabilité de la famille ne revient à la femme qu'en situation de veuvage, de divorce ou de migration. Plus l'âge de la femme augmente, plus sa chance de devenir chef de ménage par rupture d'union (divorce ou veuvage) est grande. Le mariage est pour les hommes la principale voie d'accès au statut de chef de ménage tandis que pour les femmes c'est l'instabilité conjugale et l'absence du conjoint qui leur confèrent ce statut.

Dans l'ensemble, un peu plus de la moitié des chefs de ménage (53 %) ne sont pas instruits et environ un sur cinq (22 %) se sont arrêtés au niveau primaire. Seuls 7 % de CM ont atteint le niveau "lycée et plus". Par ailleurs, la participation à l'activité économique est importante : en moyenne 89 % des CM ont déclaré qu'ils sont occupés c'est-à-dire qu'ils exercent une profession au moment de l'enquête.

La présente recherche a également permis d'une part d'étudier les caractéristiques de l'habitat, de disposer d'informations sur le confort du logement, de mesurer le niveau de promiscuité au sein des ménages, d'apprécier la gestion de l'environnement immédiat des ménages et d'autre part de classer les ménages selon le niveau de leurs conditions de vie.

Près de 4 ménages sur 10 (39 %) utilisent l'eau courante comme eau de boisson. Les proportions de ceux qui s'approvisionnent en eau de puits et en eau de surface suivent respectivement avec 37 % et 24%. L'approvisionnement en eau courante est plus élevé à Lomé (85 %) et plus faible dans la Région des Savanes (10 %).

Le type d'habitation le plus courant est la maison dont le toit est en tuile ou tôle, le sol en ciment et le mur en semi-dur. La majorité des ménages (80 %) s'éclaire à l'aide d'une lampe à pétrole ou lampion. C'est seulement à Lomé que l'électricité (56 %) reste le mode d'éclairage dominant.

La majorité des chefs de ménage sont propriétaires des logements qu'ils occupent. Ainsi, 58 % des chefs de ménage sont propriétaires de leurs logements et 23 % habitent une propriété familiale. Le reste des ménages est essentiellement composé de locataires (17 %). Cette tendance est observée dans toutes les régions. Mais en ville, l'importance relative du statut de propriétaire diminue au profit de la location ; c'est ainsi qu'à Lomé par exemple, les locataires sont majoritaires (45 %) .

La promiscuité, mesurée par le nombre moyen de personnes par pièce, est relativement acceptable. Dans près de 2 ménages sur 5 (37 %), le nombre de personnes par pièce est compris entre 1 et 2. La promiscuité est plus importante dans les ménages dirigés par les hommes que dans ceux dirigés par les femmes (64 % des ménages avec plus de 2 personnes par pièce pour les hommes et 57 % pour les femmes). Le niveau de promiscuité est relativement plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. A Lomé, 26 % des ménages ont en moyenne 3 personnes par pièce tandis que pour l'ensemble du pays la proportion est de 24 %.

Le type de sanitaires dominant est «dans la nature » ; 6 ménages sur 10 (61 %) se servent de la brousse pour faire leurs petits besoins, ce qui dénote du niveau de la pauvreté et de l'ignorance de la population. C'est surtout à Lomé que les fosses (étanche et septique) sont dominantes. S'agissant de l'évacuation des ordures ménagères et des eaux usées, c'est également la nature qui est majoritairement utilisée dans toutes les régions sauf à Lomé.

Plusieurs facteurs expliquent les inégalités observées entre le milieu urbain et le milieu rural :

- la concentration de l'habitat urbain explique la localisation (essentiellement urbaine) des infrastructures publiques destinées à la distribution d'électricité et d'eau ;
- l'urbanisation réduit l'usage de certains matériaux traditionnels ;
- les facteurs socio-économiques favorables à la modernisation sont plus importants dans les villes que dans les campagnes.

Les différences de degré d'urbanisation et les particularités des conditions naturelles expliquent en grande partie les écarts régionaux en ce qui concerne l'habitat et les conditions de vie des ménages.

LISTE DES ABBREVIATIONS ET SIGLES UTILISES

ATBEF	: Association Togolaise pour le Bien-Etre Familial
BAD	: Banque Africaine de Développement
BCR	: Bureau Central du Recensement
BE	: Bureau d'Étude
BIT	: Bureau International du Travail
CCC	: Communication pour le Changement de Comportement
CDQ	: Comité de Développement de Quartier
CECE	: Cellule d'Exécution et de Coordination de l'Étude
CEFA	: Centre d'Étude de la Famille Africaine
CEG	: Collège d'Enseignement Général
CENETI	: Centre National d'Études et de Traitement Informatique
CEPED	: Centre Français sur la Population et le Développement
CIPD	: Conférence Internationale sur la Population et le Développement
CONAPO	: Conseil National de la Population
COPREPO	: Conseils Préfectoraux de la Population
COREPO	: Conseils Régionaux de la Population
CTP	: Conseiller Technique Principal
CVD	: Comité Villageois de Développement
DGPD	: Direction Générale du Plan et du Développement
DGPF	: Direction Générale de la Promotion Féminine
DIFOP	: Direction de la Formation Permanente et de l'Action Pédagogique
DRPD	: Direction Régionale du Plan et du Développement
DSG	: Direction de la Statistique Générale
EAT-DAKAR	: Équipe d'Appui Technique ó Dakar
EDST	: Enquête Démographique et de Santé du Togo
EFAMTO	: Enquête sur la Famille Togolaise
EMP	: Éducation en Matière de Population
ENS	: École Normale Supérieure
EPD	: Éducation en matière d'Environnement et de Population pour le Développement Humain Durable
ETOMU	: Enquête Togolaise sur les Migrations et l'Urbanisation
EU	: États-Unis d'Amérique
EVF	: Éducation à la Vie Familiale
FAC	: Fonds d'Aide et de Coopération
FAD	: Fonds Africain de Développement
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FAT	: Fonds d'Assistance Technique
FCFA	: Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FLESH	: Faculté des Lettres et Sciences Humaines
FNUAP	: Fonds des Nations Unies pour la Population
GF2D	: Groupe de Réflexion et d'Action Femmes Démocratie et Développement
GTZ	: Coopération Technique Allemande
IEC	: Information, Éducation et Communication
IFAN	: Institut Francophone de l'Afrique Noire
IFORD	: Institut de Formation et de Recherche Démographiques
INSE	: Institut National des Sciences de l'Éducation

INSTAT	: Institut National de la Statistique de Madagascar
IPPF	: International Planned and Parenthood Federation
ISF	: Indice Synthétique de Fécondité
LTDF	: Ligue Togolaise des Droits de la Femme
MASSNPF	: Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale et de la Promotion de la Femme
MENR	: Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche
MPAT	: Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire
MST/IST	: Maladies Sexuellement Transmissibles/Infections Sexuellement Transmissibles
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ORSTOM/IRD	: Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération/ Institut de Recherche pour le Développement
P&D	: Population et Développement
PA/CIPD:	: Programme d'Action/Conférence Internationale sur la Population et le Développement
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNAE	: Programme National d'Action pour l'Environnement
PNBEF	: Programme National pour le Bien Être Familial
PNPF	: Politique Nationale de Promotion de la Femme
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PP	: Programme Pays
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RIADEF	: Réseau Informatisé pour l'Analyse et la Décision Financière
SIDA	: Syndrome Immuno Déficience Acquis
SII-POP	: Système Intégré d'Information en matière de Population
TBS	: Tableau de Bord Social
UC	: Unité de Compte
UE	: Union Européenne
UEPA	: Union pour l'Étude de la Population Africaine
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UNICEF	: Organisation des Nations Unies pour l'Enfance
UPP/DPP	: Unité de Planification de la Population/Direction de la Planification de la Population
URD	: Unité de Recherche Démographique
USAID	: United States Agency for International Development/ Agence Internationale des Etats-Unis pour le Développement

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS.....	iii
REMERCIEMENTS	v
RESUME EXECUTIF.....	vii
LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES UTILISES.....	xi
LISTE DES TABLEAUX.....	xv
LISTE DES GRAPHIQUES	xvi
INTRODUCTION.....	1
I - INTERET DE L'ANALYSE SUR LES MENAGES ET LES NOYAUX FAMILIAUX AU TOGO : SPECIFICITE DE LA PRESENTE ENQUETE	2
I.1 - Quelques concepts et définitions.....	2
<i>I.1.1 - Ménage.....</i>	<i>2</i>
<i>I.1.2 - Famille.....</i>	<i>3</i>
<i>I.1.3 - Noyau familial.....</i>	<i>3</i>
I.2 - Objectifs et hypothèses de l'étude.....	4
<i>I.2.1 - Objectifs.....</i>	<i>4</i>
- <i>Objectifs spécifiques.....</i>	<i>4</i>
<i>I.2.2 - Hypothèses</i>	<i>5</i>
I.3 - Particularités de l'étude	5
<i>I.3.1 - Intérêt de l'étude.....</i>	<i>5</i>
<i>I.3.2 - Identification de noyaux familiaux secondaires.....</i>	<i>6</i>
II - Principaux résultats	7
II.1 - Composition des ménages.....	7
<i>II.1.1 - Noyaux familiaux</i>	<i>7</i>
<i>II.1.2 - Lien de parenté</i>	<i>10</i>
<i>II.1.3 - Typologie des ménages.....</i>	<i>12</i>
II.2 - Caractéristiques des chefs de ménage.....	14
<i>II.2.1 - Structure par âge et par sexe des chefs de ménage</i>	<i>14</i>
<i>II.2.2 - Etat matrimonial des chefs de ménage.....</i>	<i>16</i>
<i>II.2.3 - Niveau d'instruction des chefs de ménage.....</i>	<i>17</i>
<i>II.2.4 - Situation dans l'activité des chefs de ménage.....</i>	<i>18</i>
II.3 - Taille des ménages	20
<i>II.3.1 - Les ménages et leur taille</i>	<i>20</i>
<i>II.3.2 - Taille des ménages selon les caractéristiques des chefs de ménage.....</i>	<i>22</i>
II.4 - Conditions de vie des ménages et caractéristiques de l'habitat	24
<i>II.4.1 - Statut d'occupation du logement.....</i>	<i>25</i>
<i>II.4.2 - Ménage et types d'habitation.....</i>	<i>26</i>
<i>II.4.3 Promiscuité au sein des ménages.....</i>	<i>26</i>
<i>II.4.4 - Ménages et sources d'approvisionnement en eau.....</i>	<i>27</i>
<i>II.4.5 - Ménages et types d'éclairage</i>	<i>28</i>
<i>II.4.6 - Ménages et types de sanitaires</i>	<i>29</i>
<i>II.4.7 - Ménages et modes d'évacuation des ordures et eaux usées.....</i>	<i>29</i>

II.5 - Élaboration d'un indicateur de conditions de vie des ménages	30
<i>II.5.1 - Liste des variables.....</i>	<i>30</i>
<i>II.5.2-Présentation du modèle.....</i>	<i>31</i>
<i>II.5.3 - Analyse des résultats</i>	<i>32</i>
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	36
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	38
ANNEXES	39

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Répartition (%) des ménages selon le nombre de noyaux familiaux et certaines caractéristiques socio-démographiques	7
Tableau 2.2 : Nombre moyen de noyaux familiaux par ménage selon certaines caractéristiques socio-démographiques et le sexe du CM	10
Tableau 2.3 : Répartition (%) des membres du ménage selon le lien de parenté avec le chef de ménage	10
Tableau 2.4 : Répartition (%) des chefs de noyaux secondaires selon le lien de parenté avec le chef de ménage	11
Tableau 2.5 : Répartition (%) des ménages selon le type et les caractéristiques socio-démographiques.....	12
Tableau 2.6 : Age moyen (ans) des chefs de ménage selon les caractéristiques socio-démographiques.....	16
Tableau 2.7 : Répartition (%) des chefs de ménage selon l'état matrimonial et certaines caractéristiques socio-démographiques	17
Tableau 2.8 : Répartition (%) des chefs de ménages selon le niveau d'instruction et certaines caractéristiques socio-démographiques	18
Tableau 2.9 : Répartition (%) des chefs de ménage selon la situation dans l'activité et certaines caractéristiques socio-démographiques	19
Tableau 2.10 : Répartition (%) des ménages selon leur taille et certaines caractéristiques socio-démographiques	20
Tableau 2.11 : Taille moyenne du ménage selon l'état matrimonial du chef de ménage et certaines caractéristiques socio-démographiques.....	23
Tableau 2.12 : Taille moyenne du ménage selon le niveau d'instruction du chef de ménage et certaines caractéristiques socio-démographiques.....	23
Tableau 2.13 : Taille moyenne du ménage selon la situation dans l'activité du chef de ménage et certaines caractéristiques socio-démographiques	24
Tableau 2.14 : Répartition (%) des ménages selon le statut d'occupation et la région de résidence.....	25
Tableau 2.15 : Répartition (%) des ménages par nature des matériaux de construction et selon le sexe du chef de ménage.....	26
Tableau 2.16: Répartition (%) des ménages selon le sexe du chef de ménage et le nombre moyen de personnes par pièce.....	27
Tableau 2.17 : Répartition (%) des ménages par régions et selon la source d'approvisionnement en eau, le mode d'éclairage et le type d'équipement sanitaire	28

Tableau 2.18: Répartition (%) des ménages selon la région et le mode d'évacuation des ordures et eaux usées	29
Tableau 2.19 : Répartition des caractéristiques de l'habitat	31
Tableau 2.20: Distribution des moyennes, écart-type, minimum et maximum par milieu de résidence.....	33
Tableau 2.21: Répartition (%) des ménages au Togo par indice de conditions de vie (ICV) et la région Centrale.....	33
Tableau 2.22 : Répartition (%) des ménages selon la taille et l'indice de conditions de vie....	34
Tableau A1 : Nombre de noyaux familiaux selon le sexe du CM	I
Tableau A2 : Nombre de noyaux familiaux selon le milieu de résidence	I
Tableau A3 : Répartition des chefs de ménage selon le sexe et l'âge	I
Tableau A.4 : Répartition des chefs de ménage par âge et par sexe selon le milieu de résidence.....	II
Tableau A.5 : Répartition des chefs de ménage par âge et par sexe selon la région.....	II
Tableau A.6 : Taille moyenne du ménage selon le sexe et l'âge du CM	III

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Répartition des ménages selon le nombre de noyaux familiaux et le sexe du chef de ménage	8
Graphique 2.2 : Répartition des ménages selon le nombre de noyaux familiaux et le milieu de résidence.....	9
Graphique 2.3 : Pyramide des âges des chefs de ménage.....	15
Graphique 2.4 : Répartition des ménages selon leur taille et le sexe du chef de ménage	21
Graphique 2.5 : Répartition des ménages selon leur taille et le milieu de résidence	21
Graphique 2.6 : Taille moyenne des ménages selon l'âge et le sexe du chef de ménage	22

"Réalité quotidienne et universelle, multidimensionnelle et pouvant prendre des formes très diverses, selon les époques et les contextes, la famille est bien au cœur de l'organisation, du fonctionnement et de l'évolution des sociétés" (M. Pilon, 2000).

INTRODUCTION

Partout dans le monde, les personnes se regroupent en collectivités plus ou moins étendues au sein desquelles s'exercent les diverses activités quotidiennes. L'individu ne vit qu'exceptionnellement à l'état isolé dans la société traditionnelle africaine, car la mentalité des populations demeure imprégnée du concept de groupe : ce qui compte, c'est bien souvent la famille, le clan, le lignage, et non l'individu.

A ce sujet, Ela (1997) fait remarquer que l'organisation familiale préférentielle est celle des grandes unités domestiques dans les sociétés africaines où les solidarités lignagères dominent celles issues du mariage. Généralement, "famille " ou "ménage" sont les termes employés pour désigner ces collectivités ou ces groupements sociaux. L'organisation sociale varie fortement d'une région à l'autre ou d'une ethnie à l'autre. Il n'est donc pas rare d'observer dans un même pays la coexistence de structures familiales diverses :

- les familles restreintes où chaque fils qui se marie quitte le toit familial et s'en va fonder un nouveau foyer distinct ;
- les familles très étendues où toutes les personnes qui descendent d'un même ancêtre vivent ensemble et forment une réelle communauté d'intérêts, les filles étant seules à quitter le groupe familial lorsqu'elles se marient.

Les structures familiales sont actuellement prises dans une dynamique économique, sociale, politique et démographique qui exige à brève échéance des transformations, des règles nouvelles (Locoh, 1988). L'organisation familiale reflète l'évolution sociale dans son ensemble. En effet, les relations entre changement social et changement familial demeurent particulièrement étroites ; car la famille en tant que micro-société de base cristalliserait en son sein tous les changements qui se font à une échelle plus grande. Cependant, si la cellule familiale constitue une résultante du développement, elle ne se contente pas seulement de subir les influences extérieures mais elle peut aussi réagir au changement, et s'ériger en agent actif de l'évolution sociale.

Famille et société étant toujours en interaction réciproque, il s'avère donc indispensable d'en avoir une connaissance approfondie pour comprendre les sociétés dans toutes leurs diversités. Pour cela il faut disposer des indicateurs sur la collectivité : sa structure interne, ses mécanismes d'adaptation ou de résistance aux changements, voire ses stratégies économiques et culturelles. En 1988, Thérèse Locoh écrivait : "*Si l'on veut comprendre ce qui peut changer dans les structures familiales, il faut d'abord essayer de dégager quelles sont en ce moment, leurs caractéristiques essentielles*" (Locoh, 1988b : 443).

Qu'entend-on par "ménage" ou "famille" ? Quelle est la taille des ménages ? Quels liens de parenté existent entre les membres du ménage ? Quelles sont les caractéristiques des chefs de ménage ? Quelle est la proportion des femmes qui dirigent un ménage ? Quels sont

les ménages pauvres et quelles en sont leurs caractéristiques ? Voilà autant de questions qui méritent des réponses et qui constituent l'objet de la recherche proposée dans le présent fascicule qui comprend deux grandes parties.

La première partie porte sur le cadre d'analyse théorique et méthodologique de l'étude. Elle commence par la définition des concepts clés qui sont à la base de l'enquête ; il s'agit de "ménage", "famille" et "noyau familial". Puis, après avoir rappelé les objectifs de l'étude, cette partie fait ressortir l'intérêt et la spécificité de la recherche.

La seconde partie qui est structurée en cinq points, présente les principaux résultats relatifs aux ménages et familles. On appréciera la composition interne des ménages d'après leur taille mais surtout selon l'existence et l'importance de chaque "catégorie de parent". On considérera les types de ménages : la nature des composants internes de chaque unité et la typologie des familles. L'élaboration d'une telle typologie permet une lecture plus fine de la structure des ménages et facilite éventuellement les comparaisons entre populations. Un point étudiera la dimension de la famille, d'abord de façon globale, ensuite en la mettant en relation avec les caractéristiques socio-démographiques des chefs de ménage. Pour terminer, cette partie analysera les caractéristiques socio-économiques des ménages. En effet, au-delà des réflexions théoriques, l'un des défis actuels est de comprendre, de mesurer et de caractériser la pauvreté dans un contexte de crise. A travers les caractéristiques du logement et de l'habitat, il sera calculé un indicateur de conditions de vie qui permettra de faire la classification des ménages selon le degré de pauvreté dans le but de fournir des informations utiles pour l'élaboration d'une stratégie de réduction de la pauvreté.

I - INTERET DE L'ANALYSE SUR LES MENAGES ET LES NOYAUX FAMILIAUX AU TOGO : SPECIFICITE DE LA PRESENTE ENQUETE

I.1 - Quelques concepts et définitions

L'étude relative aux données collectives dans le présent document fait intervenir trois concepts de base (ménage, famille et noyau familial) dont les perceptions ne sont ni uniformes, ni évidentes, ni exemptes de contradictions. Il ne s'agira pas dans la présente étude d'explorer l'histoire, la validité et les limites propres à chacun de ces concepts, mais de préciser leur contenu.

I.1.1 - Ménage

Le **ménage**¹ qui est l'unité d'observation et d'analyse de notre étude, est défini comme *"un ensemble de personnes vivant dans une même unité de résidence et reconnaissant l'autorité d'une seule et même personne appelée chef de ménage".*

¹ *Au recensement général de 1981, le ménage était défini comme "l'ensemble de personnes apparentées ou non, partageant les mêmes repas, reconnaissant l'autorité d'un même individu appelé chef de ménage et dont les ressources ou dépenses sont généralement communes. Elles habitent généralement sous le même toit, dans la même cour ou dans la même concession".*

Le chef de ménage est la personne de référence à partir de laquelle on identifie les autres membres du ménage. C'est une notion déclarative qui implique l'existence d'une relation de dépendance entre ledit chef et les autres membres de son ménage.

1.1.2 - Famille

"Le terme *famille* désigne un ensemble de personnes qui reconnaissent entre elles des liens de parenté, de filiation et d'alliance" (Gruenais, 1981). La notion de famille est tributaire des règles de filiation, de résidence et d'héritage en vigueur, règles qui varient fortement d'une ethnie à l'autre ou d'une région à l'autre.

Face à la complexité des réalités socio-culturelles sous-jacentes de la "famille", il est difficile de considérer cette unité collective (également dirigée par un chef²) comme unité statistique. C'est ce qui explique le fait que, pour approcher les études sur la famille, le démographe se contente généralement du concept de "noyau familial".

1.1.3 - Noyau familial

Le noyau familial est défini comme étant "*un sous-ensemble de personnes d'un ménage ayant des liens familiaux prenant ensemble leurs repas*".

Rappelons que le ménage est une unité de base qui peut englober non seulement les descendants et alliés mais également un ensemble de groupes satellites. Il s'agit le plus souvent de petits groupes domestiques qui ont une certaine autonomie économique et qui sont centrés sur la cellule père-mère-enfants. C'est le cas par exemple du fils du chef de ménage qui se marie et qui, selon les coutumes ou pour autre raison, reste dans la maison paternelle ; ce fils, tout en reconnaissant l'autorité de son père, forme avec son (ses) épouse(s) et enfant(s), un noyau familial secondaire dont il est le chef.

Un ménage peut être constitué d'un seul ou de plusieurs noyaux familiaux. Lorsqu'il s'agit de plusieurs noyaux, on distinguera le *noyau principal* et le(s) *noyau(x) secondaire(s)*. Le noyau principal est celui du chef de ménage alors que le noyau secondaire correspond au noyau autre que celui du chef du ménage. Rappelons que le chef du noyau secondaire doit être un parent du chef de ménage ; il peut être un fils, un neveu, un cousin ou un frère du chef de ménage.

Le noyau familial décrit en général une famille biologique désignant un couple (ou un seul conjoint) et leurs enfants non mariés. Mais il faut souligner que cette notion semble trop restrictive pour les modes de vie familiaux en Afrique où elle dépasse souvent le cadre nucléaire et renvoie à un groupe étendu³.

² *Du point de vue sociologique, le chef de famille peut être la personne qui se tient au sommet du système familial et régit les relations, dominantes et subordonnées, de ses membres.*

³ *Pour Antoine et Bocquier (1992), "le noyau familial comprend les époux (ou l'un d'eux) et leurs enfants non mariés, ainsi que les parents consanguins ou par alliance à condition que ceux-ci soient à la charge du chef de noyau familial".*

Il convient de faire remarquer que les notions de "ménage" et de "famille" sont régulièrement utilisées l'une pour l'autre en raison de leurs relations très étroites, et également de l'absence de définition claire et universellement admise de chacune d'elles. Malgré les nombreuses similitudes, ces deux concepts ne devraient pas être confondus car ils sont en réalité non-interchangeables (Sala-Diakanda, 1988). Le ménage et la famille se distinguent sur un certain nombre de points :

- le ménage peut se réduire à une seule personne tandis que la famille doit compter au moins deux membres ;
- à la différence des membres d'une famille, ceux d'un ménage ne sont pas nécessairement apparentés ;
- les membres qui composent le ménage doivent vivre ensemble ; ce qui n'est pas le cas pour la famille dont les membres peuvent vivre très éloignés les uns des autres.

I.2 - Objectifs et hypothèses de l'étude

I.2.1 - Objectifs

- Objectif global

L'objectif central de cette étude est de dégager ou d'identifier, dans un contexte de crise économique, les difficultés essentielles des familles et les stratégies développées pour s'y adapter. Pour cela, il faut disposer des indicateurs sur les structures familiales et les conditions de logement et d'habitat en vue de contribuer à la mise en oeuvre des programmes et des politiques de population.

- Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques peuvent se résumer aux points suivants :

- analyser les caractéristiques des ménages (taille, composition, í) ;
- décrire l'évolution des structures des ménages, notamment ceux dirigés par les femmes ;
- apprécier la gestion de l'environnement immédiat des ménages (problème d'hygiène ou d'assainissement du milieu urbain ou rural) ;
- étudier les caractéristiques de l'habitat et disposer des informations sur le niveau de confort du logement ;
- mesurer le niveau de promiscuité au sein des ménages ;
- identifier les ménages les plus pauvres en vue d'envisager des mesures d'accompagnement à leur endroit.

I.2.2 - Hypothèses

Pour atteindre les objectifs fixés, la problématique envisagée s'appuie sur les hypothèses de travail suivantes :

- H1 - Le contexte de crise économique favorise l'élargissement (taille plus grande) des ménages.
- H2 - La taille des ménages dont le chef est du sexe masculin est plus élevée que celle des ménages dirigés par les femmes.
- H3 - La proportion des ménages ayant pour chef une femme est importante.
- H4 - Plus le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé, moins la taille du ménage est grande.
- H5 - La situation de pauvreté rend précaires les conditions de logement des ménages.

I.3 - Particularités de l'étude

I.3.1 - Intérêt de l'étude

Point n'est besoin de le démontrer, l'analyse des données sur les ménages ou les familles est d'un intérêt certain. Quand bien même les données collectées n'embrassent pas tous les aspects liés à la famille, elles permettent de cerner en partie les structures familiales, les conditions de logement et les changements éventuels intervenus dans le temps. De façon générale, l'on conçoit la nécessité de prendre en considération la structure organique de la société lors de toute étude ou lors de l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes de développement économique et social.

Il y a quelques décennies, il existait très peu d'études se rapportant aux données collectives. A ce sujet, Lacombe (1974) écrivait que "*les raisons qui font que ces données ne soient pas exploitées, alors qu'elles sont la base du relevé des statistiques d'état, viennent d'une part des difficultés techniques et d'autre part d'un manque certain d'intérêt*". En effet, cette situation résulte du fait que dès la préparation de l'opération de collecte (recensement ou enquête), on accorde peu d'importance à ces données. On consent peu d'efforts pour rendre plus opérationnels sur le terrain les concepts. Par ailleurs, les objectifs n'étant pas précis, on aboutit généralement à des tabulations peu intéressantes et réduisant ainsi les possibilités d'analyse que l'on pourrait en faire.

Aujourd'hui, l'étude de la famille ou du ménage en Afrique suscite un intérêt croissant de la part des chercheurs et des institutions internationales ; elle occupe de plus en plus une place de choix dans l'analyse des faits de population. Plusieurs thèmes de recherche, comme l'étude des relations entre structures des ménages et conditions économiques, entre transition démographique et nucléarisation des groupes domestiques, les nouvelles compositions des familles, l'espace familial, la situation de pauvreté des ménages, intéressent beaucoup d'autres scientifiques en dehors des démographes. Tout en ayant sa propre acception de la famille, chaque discipline apporte son éclairage spécifique. De son côté, la démographie de la

famille et du ménage tente de se constituer un véritable champ de recherche, en générant ses propres outils et méthodes de travail.

Depuis longtemps, les opérations de collecte ont consacré le "ménage" comme unité d'observation privilégiée. Au même moment, cette unité est reprise par les démographes comme unité d'analyse des faits familiaux ; ce qui, évidemment, ne rend pas compte de tous les aspects de la réalité familiale africaine. La spécificité de la présente étude réside dans le fait que les codes du lien de parenté ont été affinés en permettant de distinguer les noyaux familiaux secondaires.

L'information sur le lien de parenté est à l'évidence essentielle pour l'analyse des structures familiales et de la composition des ménages. Son degré d'affinement détermine les possibilités d'élaboration de typologies dont la pertinence analytique devient de plus en plus manifeste. La présente enquête óla première du genre d'envergure nationale- permet donc d'identifier le fils, le frère, le cousin, le neveu du chef de ménage, avec leurs épouses et leurs enfants. Autrefois, les conjointes et les enfants de tous ces membres de ménage mariés, étaient abusivement considérés comme *autres parents du chef de ménage*, ce qui rendait difficile, par exemple, l'étude de la coexistence des générations : grands-parents, parents, enfants, petits-enfants. Une codification trop simplifiée du lien de parenté conduit donc à une perte d'informations et à une interprétation réduite des résultats.

1.3.2 - Identification de noyaux familiaux secondaires

Pour identifier les membres du ménage au cours d'une opération de collecte, il est généralement recommandé d'identifier d'abord le chef de ménage, puis les autres membres en fonction de leurs liens avec lui. Cette méthode classique de saisir le lien de parenté ne permet pas d'appréhender la grande complexité des structures familiales africaines ; elle ne permet pas non plus une identification des noyaux familiaux secondaires.

L'originalité de la présente étude qui est d'envergure nationale, c'est d'avoir permis de ressortir l'existence des noyaux familiaux secondaires ; nous l'avons dit plus haut, ces noyaux constituent des sous-ensembles (généralement circonscrits à la cellule "père, mère, enfants") potentiellement distincts mais ayant un même chef de ménage. La seconde tâche a consisté à déceler, en dehors du noyau principal c'est-à-dire celui du chef de ménage, les autres noyaux familiaux et leurs chefs. A l'intérieur de chacun de ces noyaux, on établit les liens qui existent entre chaque membre et le chef de noyau de référence. En d'autres termes, il s'agit de chercher à savoir à qui les individus se rattachent-ils le plus directement au sein du ménage. En fin de compte, la relation de parenté donne deux analyses différentes selon que c'est le lien de parenté de chaque individu d'une part par rapport au chef de ménage ou d'autre part par rapport au chef du noyau familial auquel il appartient directement.

Une des difficultés sur le terrain aurait pu concerner l'identification de ces unités de consommation que sont les noyaux familiaux secondaires. En effet, distinguer sans ambiguïté ces petits groupes relativement indépendants, ne devrait pas être une tâche aisée dans certains contextes. Parfois, il y a tellement d'interactions, d'échanges de biens et services entre les membres de la famille étendue qu'il est difficile d'y distinguer des budgets séparés. Une bonne formation des enquêteurs a contribué à surmonter cette difficulté et à aboutir à une détermination acceptable des noyaux familiaux secondaires ; ceci offre plusieurs avantages et permet de jeter un regard nouveau sur les structures familiales.

II - PRINCIPAUX RESULTATS

Les résultats⁴ présentés ici portent essentiellement sur la composition et la taille des ménages, les caractéristiques des chefs de ménage, les conditions de vie des ménages et les caractéristiques de l'habitat.

II.1 - Composition des ménages

L'analyse des structures familiales des ménages implique l'identification des éléments entrant dans la composition des ménages, composition qui renvoie toujours à une relation de parenté existante. La connaissance des liens de parenté entre les différents membres du ménage permet de cerner le nombre de noyaux familiaux, la présence de personnes apparentées ou non apparentées, la cohabitation des générations, le type de ménage, etc.

II.1.1 - Noyaux familiaux

Locoh (1988^a) souligne que *"l'Afrique apparaît comme un des hauts lieux de la "grande famille" (í). La grande concession , dirigée par un ancien qui regroupe sous son autorité ses propres épouses mais aussi les ménages de ses fils, est une des images familières de la vie en Afrique noire, surtout en Afrique de l'ouest" (p .50)*. La façon dont le lien de parenté a été pris en compte par l'enquête permet de distinguer les ménages comprenant ou non un noyau familial d'une part et d'identifier les noyaux familiaux secondaires au sein du ménage d'autre part.

Tableau 2.1
Répartition (%) des ménages selon le nombre de noyaux familiaux
et certaines caractéristiques socio-démographiques

Caractéristiques socio-démographiques	Nombre de noyaux familiaux						Total	Effectif
	0	1	2	3	4	5 et +		
Sexe du CM								
Masculin	4,7	76,0	10,7	4,5	2,1	2,0	100	2133
Féminin	20,3	64,1	9,8	3,0	2,0	0,8	100	640
Milieu								
Urbain	8,5	75,2	8,0	4,0	2,5	1,8	100	1064
Rural	8,2	72,1	12,1	4,2	1,8	1,6	100	1709
Région								
Lomé	9,6	71,8	7,8	5,2	3,2	2,4	100	498
Maritime	9,7	65,2	15,2	5,0	2,9	2,0	100	838
Plateaux	8,6	78,8	8,1	3,0	1,1	0,4	100	642
Centrale	4,0	72,4	11,6	6,2	2,2	3,6	100	227
Kara	8,2	85,7	4,0	1,5	0,3	0,3	100	329
Savanes	4,6	74,3	13,9	3,4	2,1	1,7	100	239
Ensemble du pays	8,3	73,2	10,6	4,1	2,1	1,7	100	2773

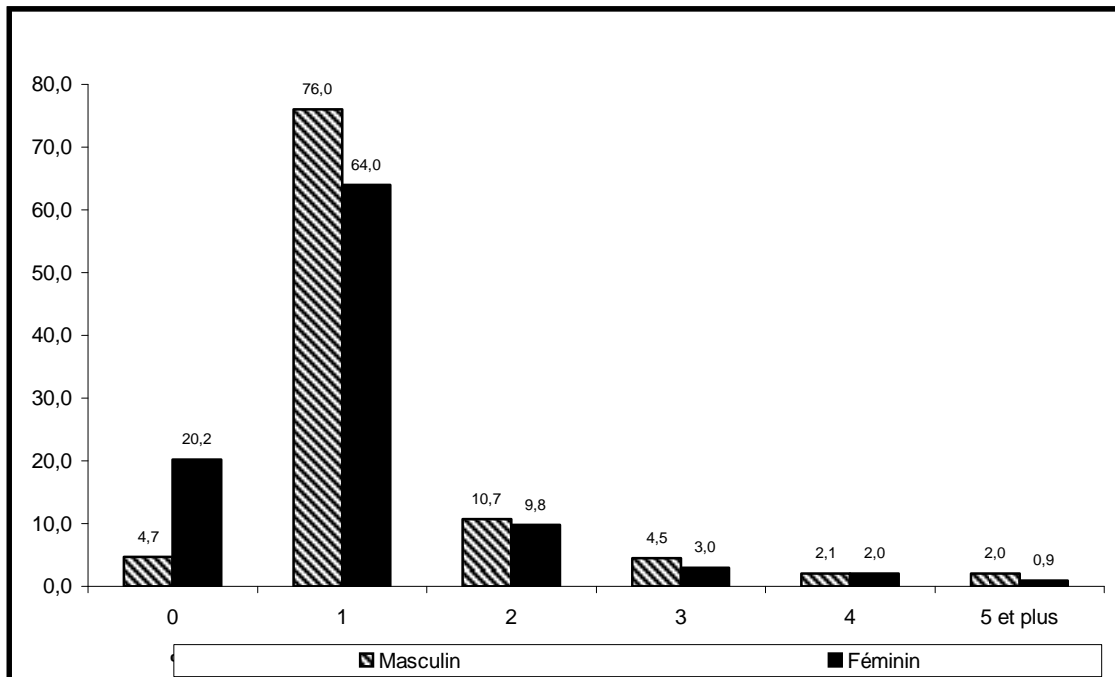
Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000.

⁴ Il s'agit des résultats pondérés.

La répartition des ménages suivant le nombre de noyaux familiaux par ménage révèle que les ménages composés d'un seul noyau familial sont les plus répandus, quel que soit le sexe de leur responsable comme l'indiquent le tableau 2.1 et le graphique 2.1; ces ménages représentent 76 % chez les hommes et 64 % chez les femmes. Ensuite viennent les ménages à deux noyaux familiaux : un ménage sur dix (11 %) comporte, en dehors du noyau principal (c'est-à-dire celui du chef de ménage), un noyau familial secondaire. Pour les deux sexes réunis, les ménages sans noyau familial suivent en troisième place avec 8 %. Tous les autres ménages (c'est-à-dire ceux ayant plus d'un noyau familial autour de celui du chef de ménage) sont les plus faiblement représentés. Il convient de rappeler que les ménages considérés comme étant "sans noyau familial" sont les suivants : les ménages d'une seule personne, les ménages dont les membres n'ont aucun lien de parenté entre eux et les ménages au sein desquels il n'existe ni lien de filiation, ni lien d'alliance (absence d'enfant et de conjoint). Ce sont les femmes qui dirigent surtout ces ménages dits "non familiaux" (20 % chez les femmes contre 5 % chez les hommes) comme le montre le graphique 2.1.

Graphique 2.1

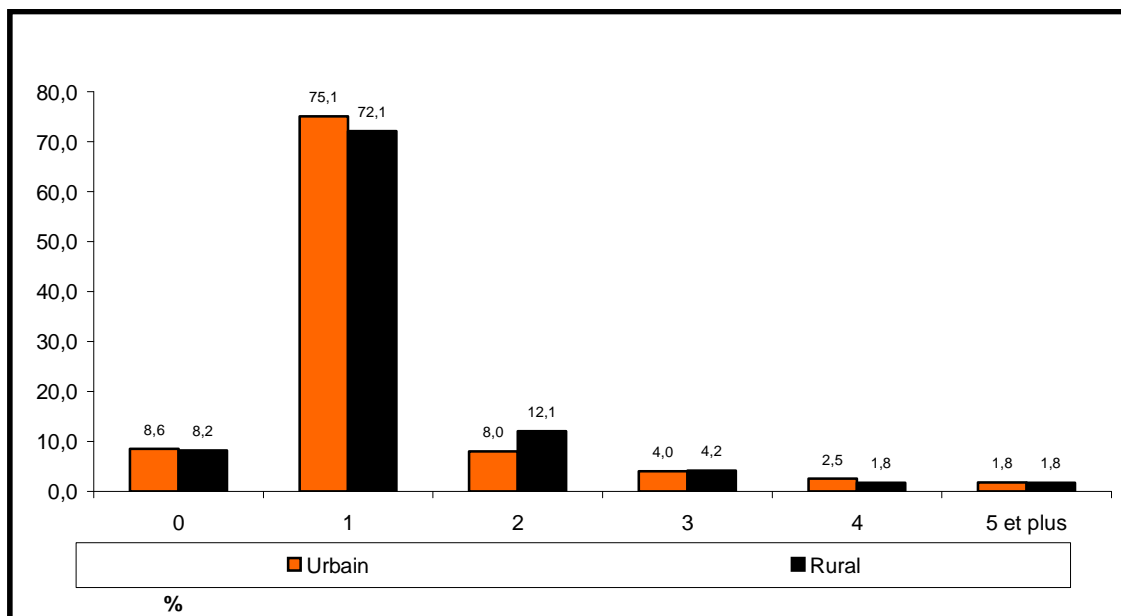
Répartition des ménages selon le nombre de noyaux familiaux et le sexe du chef de ménage



Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000.

En ce qui concerne le milieu de résidence, on constate à travers le graphique 2.2 que les ménages n'ayant qu'un seul noyau familial sont également les plus fréquents aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, soit respectivement 75 % et 72 %. Mais à la différence de ce qui s'observe pour l'ensemble du pays, les ménages sans noyau familial représentent en milieu urbain, un poids plus important que les ménages à deux noyaux familiaux. Cette particularité provient probablement du fait qu'en ville il existe très souvent des arrangements résidentiels entre individus n'étant pas forcément parents. C'est le cas par exemple de certains élèves, des migrants venus de la campagne pour apprendre ou chercher du travail : ces derniers s'associent pour partager un seul logement en location. Par ailleurs, on range dans cette catégorie de ménages sans noyau familial un frère ou un oncle qui n'a ni femme, ni enfant, qui s'installe en ville et qui fait venir ses frères, sœurs, cousins ou neveux en vue de les aider à assurer leur bien-être (fréquentation scolaire, apprentissage, etc.).

Graphique 2.2

Répartition des ménages selon le nombre de noyaux familiaux et le milieu de résidence

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000.

Au niveau des différentes régions, la répartition des ménages suivant le nombre de noyaux familiaux présente les mêmes tendances que celles observées pour l'ensemble du pays. Partout, les ménages comportant un seul noyau sont majoritaires ; la proportion des ces ménages varie de 65 % dans la Région Maritime à 86 % dans la Région de la Kara (tableau 2.1). Ensuite, suivent en deuxième position soit les ménages à deux noyaux familiaux (Maritime, Centrale et Savanes), soit les ménages sans noyau familial (Lomé, Plateaux et Kara).

Le nombre moyen de noyaux familiaux par ménage est de 1,4 pour l'ensemble du pays (tableau 2.2). Les différences ne sont pas significatives pour cet indicateur selon que l'on considère le sexe du chef de ménage ou le lieu de résidence. On note cependant pour les ménages dirigés par une femme un nombre relativement plus important de noyaux en milieu urbain qu'en milieu rural (1,5 contre 1,2). Lorsqu'on considère la région, on constate que le nombre moyen de noyaux familiaux est plus faible dans les régions de la Kara (1,1) et des Plateaux (1,2). Dans les autres régions, y compris Lomé, cet indicateur reste supérieur ou égal à 1,4, la Région Centrale venant en tête avec des ménages de 1,6 noyaux familiaux en moyenne.

Tableau 2.2
Nombre moyen de noyaux familiaux par ménage selon certaines caractéristiques socio-démographiques et le sexe du CM

Caractéristiques socio-démographiques	Sexe du CM		Total
	Masculin	Féminin	
Milieu			
Urbain	1,35	1,45	1,38
Rural	1,39	1,19	1,35
Région			
Lomé	1,40	1,64	1,47
Maritime	1,49	1,31	1,45
Plateaux	1,24	1,15	1,22
Centrale	1,66	1,14	1,57
Kara	1,08	1,09	1,09
Savanes	1,44	1,09	1,40
Ensemble	1,38	1,31	1,36

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000

II.1.2 - Lien de parenté

Un des intérêts de l'étude consiste à identifier le lien de parenté direct qui existe entre chaque membre du ménage (tout en tenant compte du noyau familial d'appartenance) et la personne qui a la première responsabilité de ce ménage. Les liens qui unissent les membres d'un ménage peuvent être d'ordre familial (ascendants, descendants et collatéraux), économique ou autre.

En examinant la distribution des individus des ménages selon le lien de parenté avec le chef de ménage, on constate que les enfants sont les plus représentés au sein des ménages. Leur proportion s'élève à 41 % pour l'ensemble du pays, les garçons étant relativement plus nombreux (48 %) que les filles (35 %) comme l'indique le tableau 2.3. L'importance de la présence des enfants résulte sans doute du niveau encore élevé de la fécondité.

Tableau 2.3
Répartition (%) des membres du ménage selon le lien de parenté avec le chef de ménage

Caractéristiques socio-démographiques	Lien de parenté avec le CM								Total	Effectif
	CM	Époux	Enfant	Ascendant	Collatéral	Petit-Enfant	Autre parent	Sans parenté		
Sexe										
Masculin	20,5	0,1	47,5	0,7	16,5	9,7	2,5	2,5	100	11064
Féminin	5,6	21,9	34,5	2,8	18,0	8,9	3,4	4,9	100	11998
Milieu										
Urbain	13,3	10,2	38,7	1,2	18,9	8,5	4,2	5,0	100	7576
Rural	12,4	12,3	41,8	2,1	16,4	9,8	2,2	3,0	100	15486
Ensemble	12,7	11,5	40,7	1,8	17,3	9,4	3,0	3,6	100	23062

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000

Ensuite, les collatéraux⁵ suivent dans une proportion plus faible, soit 17 %. On constate également que les CM (13 %) et les conjoints (12 %) sont bien représentés au sein des ménages. La proportion des hommes qui dirigent un ménage est nettement plus élevée que celle de leurs homologues de sexe opposé comme le montre le tableau 2.3 (21 % contre 6 %). Quant à la catégorie des époux, elle ne concerne en réalité que le sexe féminin ; on ne rencontre qu'une proportion négligeable d'hommes (0,1 %) qui ne sont pas chefs de ménage lorsqu'il y a cohabitation.

En considérant le milieu de résidence, on constate la même tendance que celle observée au niveau de l'ensemble du pays: les enfants, les collatéraux, les CM et les époux sont dans l'ordre les catégories de parenté proportionnellement les plus représentées. Il n'existe pas d'écart marqué entre le milieu urbain et le milieu rural.

L'organisation des activités sociales et la coordination des relations sont assurées par le système de parenté. La formation des noyaux familiaux secondaires au sein du ménage ne se fait pas au hasard. Le tableau 2.4 permet de cerner le lien de parenté entre le chef de ménage et les chefs de noyaux secondaires c'est-à-dire ceux qui sont à la tête des cellules familiales relativement distinctes et autonomes par rapport au noyau principal.

Tableau 2.4
Répartition (%) des chefs de noyaux secondaires selon le lien de parenté avec le chef de ménage

Caractéristiques Socio-démographiques	Lien de parenté avec le CM						Total	Effectif
	Enfant	Frère/Sò ur	Petit-enfant	Cousin/cousine	Neveu/Nièce	Autre parent		
Sexe du CM								
Masculin	41,2	36,5	1,5	2,0	13,9	4,9	100	595
Féminin	14,9	36,8	1,7	2,7	9,8	34,1	100	296
Milieu								
Urbain	27,0	37,7	2,1	1,5	17,8	13,9	100	337
Rural	35,9	35,9	1,1	2,7	9,2	15,2	100	554
Ensemble	32,5	36,6	1,5	2,2	12,5	14,7	100	891

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000

Parmi les chefs de noyaux familiaux secondaires, les frères et sò urs du CM sont proportionnellement les plus nombreux . Ils représentent 37 % aussi bien dans l'ensemble que selon le sexe. Dans une proportion quelque peu proche (33 %), les enfants du chef de ménage s'organisent avec leur petite famille autour de leur père. Parmi les chefs de noyaux secondaires (CNS) de sexe masculin, les enfants du CM ou ses frères sont proportionnellement plus nombreux (respectivement 41 % et 37 %) à rester sous le toit du CM tandis que pour le sexe féminin, les proportions les plus élevées se situent au niveau des sò urs (37 %) et des autres parents (34 %). La cohabitation des neveux/nièces (et les membres de leurs noyaux) avec le chef de ménage est également importante (13 %). L'enfant (notamment le garçon), le frère ou la sò ur et le neveu ou la nièce constituent les trois catégories de parenté qui forment en majorité des sous-ensembles familiaux gravitant autour de celui du chef de ménage. En milieu rural, les fils et filles du chef de ménage sont

⁵ Il s'agit des frères/ sò urs, cousin(e)s, neveu/ nièces et beaux frères/belles sò urs.

proportionnellement plus importants qu'en milieu urbain à être chefs de noyaux familiaux secondaires. Par contre, les collatéraux (frère/sø ur et neveu/nièce) vivent beaucoup plus avec le chef de ménage dans les villes.

II.1.3 - Typologie des ménages

En Afrique, on rencontre une variété de situations lorsqu'on aborde les différents aspects de l'organisation sociale. La variable "type de ménage" est l'une des variables les plus intéressantes au regard de l'analyse de la structure des ménages. Compte tenu des données disponibles et de l'objectif de l'étude, la typologie suivante a été élaborée. Elle comprend huit catégories de ménages qui se définissent comme suit :

- 1 ó Isolé : CM (chef de ménage) seul
- 2 ó Monoparental : CM + enfants
- 3 ó Monogame : CM + conjoint (+ enfants)
- 4 ó Polygame : CM + conjoints (+ enfants)
- 5 ó Monoparental élargi : CM + enfants + autres personnes
- 6 ó Monogame élargi: CM + conjoint (+ enfants) + autres personnes
- 7 ó Polygame élargi : CM + conjoints (+ enfants) + autres personnes
- 8 ó Non familial : CM + autres personnes.

Les ménages monogames élargis (31 %) sont en proportion plus importante que tous les autres types (tableau 2.5). C'est le type prédominant au niveau des ménages dirigés par les hommes (40 %) ; il en est de même pour les ménages monogames (non élargis) qui viennent en deuxième position (23 %) pour l'ensemble. Le terme *élargi* caractérise la présence au sein du ménage d'autres personnes (en dehors des conjoints et des enfants) apparentées ou non au chef du ménage.

Tableau 2.5
Répartition (%) des ménages selon le type et les caractéristiques socio-démographiques

Caractéristiques socio-démographiques	Type de ménage								Total	Effectif
	Ménage isolé	Ménage mono-parental	Ménage monogame	Ménage polygame	Ménage mono-parental élargi	Ménage monogame élargi	Ménage polygame élargi	Ménage non familial		
Sexe										
Masculin	2,0	2,2	30,4	8,2	2,4	39,8	12,0	3,0	100	2133
Féminin	2,8	26,4	0,2	0,0	50,2	1,2	0,0	19,2	100	640
Milieu de résidence										
Urbain	2,1	7,8	20,3	2,4	17,8	36,8	5,6	7,2	100	1064
Rural	2,3	7,7	25,3	8,7	10,8	27,2	11,5	6,5	100	1709
Région										
Lomé	2,4	9,0	18,3	1,3	19,6	38,3	2,4	8,7	100	498
Maritime	3,5	8,4	22,1	7,2	13,2	29,1	9,5	7,0	100	838
Plateaux	2,4	7,5	26,2	4,6	14,9	29,6	8,7	6,1	100	642
Centrale	0,6	5,3	23,3	5,8	11,8	30,8	18,7	3,7	100	227
Kara	0,4	7,3	27,1	9,3	9,5	29,4	8,6	8,4	100	329
Savanes	0,4	6,6	26,2	14,3	4,7	27,4	16,0	4,4	100	239
Ensemble	2,2	7,7	23,4	6,2	13,5	30,9	9,3	6,8	100	2773

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000

Puis, suivent les ménages monoparentaux élargis (14 %) et les ménages polygames élargis (9 %). On constate que 76 % des ménages dirigés par les femmes sont de type monoparental dont 50 % de ménages monoparentaux élargis et 26 % de ménages monoparentaux restreints.

Quoique faiblement représentés (7 %), les ménages non familiaux sont proportionnellement plus importants dans les ménages dirigés par les femmes que dans ceux dirigés par les hommes (19 % contre 3 %). Les chefs de ménage de sexe féminin, par rapport à leurs homologues hommes, semblent alors plus hospitalières ; elles accueillent proportionnellement plus de personnes étrangères à leur noyau familial. Rappelons que le ménage non familial comprend le chef de ménage et éventuellement d'autres personnes (parents ou non), à l'exclusion du conjoint et de l'enfant.

On constate que les ménages monogames élargis qui restent majoritaires quel que soit le milieu de résidence sont plus représentés en milieu urbain qu'en milieu rural (37 % contre 27 %). La situation inverse s'observe en ce qui concerne les ménages monogames nucléaires ; ceux-ci sont plutôt en proportion plus importante dans les campagnes (25 %) qu'en ville (20 %). Cette situation serait due au fait que les employés de maison, les enfants confiés, les autres parents ou amis sont beaucoup plus présents dans les ménages du milieu urbain. Pour les ménages polygames élargis, la différence entre les proportions va en faveur du milieu rural (12 % contre 6 %). De même, les ménages polygames non élargis sont proportionnellement plus importants en milieu rural (9 % contre 2 %), du fait que la pratique de la polygamie y demeure encore répandue. Par ailleurs, les ménages monoparentaux nucléaires sont représentés dans des proportions identiques (8%) en ville et en campagne alors que ceux qui sont élargis sont plus concentrés en milieu urbain ; la majorité de ces ménages est dirigée par les femmes (tableau 2.5).

S'agissant des régions, comme il a été constaté au niveau de l'ensemble du pays, les ménages monogames élargis suivis des monogames non élargis- sont partout les plus représentés. Lomé se distingue du fait que, par rapport aux autres régions, il abrite plus de ménages monoparentaux. La plus forte proportion des ménages monoparentaux élargis, par exemple, se situe à 20% et se retrouve à Lomé ; la plus faible proportion (5%) s'observe dans la région des Savanes. En effet, ces ménages monoparentaux ont souvent une femme pour chef et sont plus fréquents en ville. Par ailleurs, les ménages polygames élargis ou non élargis sont proportionnellement plus nombreux dans la Région des Savanes ; ces deux types de ménages représentent 30% dans la Région des Savanes alors qu'ils ne font que 4 % à Lomé.

Tout porte à croire que les femmes sont relativement plus nombreuses dans les villes à être les premières responsables des ménages de types monoparental ou non familial, alors que la direction des ménages conjugaux (monogames et polygames) revient le plus souvent aux individus de sexe masculin.

Dans l'ensemble, le mode de vie en famille élargie reste dominant. Généralement, les membres de la famille du chef de ménage (enfants et collatéraux) se greffent au noyau principal qui est celui du chef de ménage. Les données révèlent qu'un ménage sur deux (5/10) est de type élargi alors qu'on ne compte que deux sur cinq (4/10) pour les ménages restreints.

II.2 - Caractéristiques des chefs de ménage

A la tête de tout ménage, il existe un chef reconnu comme tel par chacun des autres membres. Le sexe, l'âge, l'état matrimonial, la situation dans l'activité sont autant d'éléments intéressants retenus pour décrire le profil socio-démographique de ces chefs de ménage.

II.2.1 - Structure par âge et par sexe des chefs de ménage

Le tableau A.3 en annexe donne les proportions calculées par rapport au nombre total de chefs de ménage. Il permet de mettre en relief le poids de chaque groupe d'âges par sexe et par rapport à l'ensemble.

Il apparaît que les chefs de ménage sont en grande majorité des hommes : 77 % des ménages ont à leur tête un homme contre seulement 23 % dirigés par les femmes. Dans tous les groupes d'âges, les chefs de ménage de sexe féminin sont proportionnellement moins nombreux que leurs homologues hommes. Ceci se comprend d'autant plus que, dans nos sociétés patrilinéaires, c'est l'homme qui détient le pouvoir ; la généalogie de la famille est déterminée en fonction de sa personne et de ses descendants.

Une femme mariée vivant dans le même ménage avec son époux est rarement déclarée comme étant chef de ménage. Néanmoins, du fait de certaines conditions, la charge du CM peut revenir à la femme au sein de la cellule familiale de base qu'est le ménage. C'est le cas par exemple si le mari est absent à la suite de rupture d'union ou de migration.

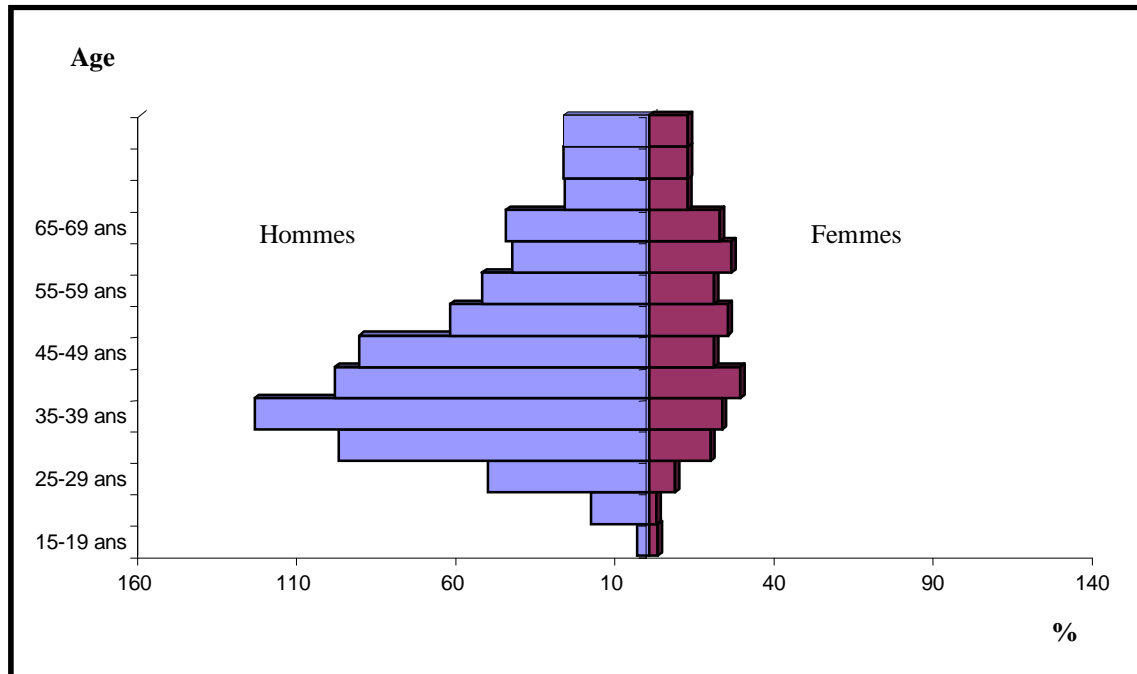
Le graphique 2.3 représentant la pyramide des âges illustre les caractéristiques relatives à l'âge et au sexe des chefs de ménage.

- a) - La pyramide présente une dissymétrie qui est en faveur du sexe masculin. Selon la tradition, l'homme reste le chef de famille presque dans toutes les sociétés.
- b) - La représentativité des chefs de ménage de moins de 25 ans est très faible, aussi bien pour le sexe masculin que pour le sexe opposé. Cela est dû au fait qu'à ces âges, la plupart des individus sont des élèves, apprentis, etc. non encore mariés qui dépendent de leurs parents.
- c) - Le tronc de la pyramide s'élargit à partir de 25 ans pour atteindre le maximum dans le groupe d'âges 35-39 ans, surtout du côté masculin. Chez les femmes, c'est à 40-44 ans que celles qui dirigent un ménage sont le plus représentées. Les quatre groupes d'âges compris entre 30 ans et 50 ans rassemblent à eux seuls la moitié de l'ensemble des chefs de ménage. Cette situation s'expliquerait sans doute par la présence des personnes actives dans cette tranche d'âges ; et c'est autour de ces personnes que les ménages s'organisent généralement.

L'âge moyen des chefs de ménage est de 47,9 ans pour les deux sexes confondus (tableau 2.6). Il est relativement moins élevé pour les hommes que pour les femmes : 46,7 ans contre 52,0 ans, soit un écart 5,3 ans. Les hommes accèdent donc plus tôt au statut de chef de ménage. Les ménages formés autour d'un noyau composé de l'homme et son (ou ses) épouse(s) sont presque exclusivement dirigés par le mari. Souvent, la première responsabilité de la famille ne revient à la femme qu'en situation de veuvage, de divorce ou de migration.

Plus l'âge de la femme augmente, plus sa chance d'accéder au statut de chef de ménage par rupture d'union (divorce ou veuvage) est grande.

Graphique 2.3
Pyramide des âges des chefs de ménage



Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000

La structure par âge et par sexe selon le milieu de résidence, à quelques différences près, présente les mêmes caractéristiques principales que celles observées pour l'ensemble du pays (pyramides des âges des CM). Les tableaux A.4 et A.5 en annexe concernent la répartition des chefs de ménage selon l'âge, le sexe, le milieu de résidence et la région.

L'âge moyen des chefs de ménage du milieu rural (48,9 ans) est supérieur à celui du milieu urbain (46,4 ans). Les citadins deviennent plus tôt responsables de foyer ; pour des raisons de scolarisation, d'emploi, certains jeunes garçons ou filles se voient contraints de fonder un ménage (généralement de type isolé ou non familial). Par contre, en milieu rural, quelques adultes chefs de noyaux secondaires vivant dans les familles élargies, demeurent pendant longtemps les dépendants d'un chef de ménage principal.

La Région Centrale présente l'âge moyen de chefs de ménage le plus élevé (50,8 ans). C'est également dans la même région que le nombre moyen de noyaux familiaux par ménage est le plus important. A l'inverse, les chefs de ménage résidant dans la Région de la Kara et surtout ceux de Lomé sont relativement les plus jeunes avec respectivement 47,7 ans et 45,8 ans (tableau 2.6). Il convient de faire remarquer que l'âge moyen des CM de sexe féminin est partout supérieur à celui des CM de sexe masculin, à l'exception de la Région des Savanes où cet âge est de 49,3 ans chez les hommes et de 45,6 ans chez les femmes.

Tableau 2.6

Age moyen (ans) des chefs de ménage selon les caractéristiques socio-démographiques

Caractéristiques socio-démographiques	Sexe			
	Masculin	Féminin	Total	Effectif
Milieu				
Urbain	45,0	50,0	46,4	1064
Rural	47,7	53,6	48,9	1709
Région				
Lomé	44,7	48,1	45,8	498
Maritime	46,2	54,1	48,2	838
Plateaux	49,9	51,7	48,0	642
Centrale	50,3	53,1	50,8	227
Kara	45,5	57,5	47,7	329
Savanes	49,3	45,6	48,9	239
Ensemble	46,7	52,0	47,9	2773

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000

II.2.2 - Etat matrimonial des chefs de ménage

La variable "état matrimonial" semble influencer fortement l'accès au statut de chef de ménage. La plupart des chefs de ménage de sexe masculin sont mariés. Ils représentent environ 92 % des CM dont 63 % de monogames et 29% de polygames (tableau 2.7). Du côté des femmes, on compte 15 % et 20 % respectivement en régimes monogame et polygame. Au total, on enregistre 9 hommes mariés sur 10 et près de 4 femmes mariées sur 10 ayant le statut de CM. Ceci peut se comprendre car, c'est l'homme qui assure la première responsabilité dans le foyer. Toutefois, on constate que la proportion des femmes mariées qui sont des chefs de ménage est relativement élevée. Généralement, les femmes mariées qui dirigent un ménage se rencontrent dans les cas suivants :

- la femme en union et dont le mari serait victime d'une incapacité (physique ou mentale) ne permettant pas à ce dernier d'assumer son rôle de chef ;
- la femme mariée dont le mari a migré pour diverses raisons (travail, santé, etc.) ;
- la femme mariée à un polygame mais ne cohabitant pas avec ce dernier.

Parmi les femmes CM, les 3/5 (soit 62 %) sont des veuves ou des divorcées/séparées.

Tableau 2.7
Répartition (%) des chefs de ménage selon l'état matrimonial
et certaines caractéristiques socio-démographiques

Caractéristiques Socio-démographiques	Etat matrimonial					Total	Effectif
	Célibataire	Monogame	Polygame	Veuf	Divorcé/ Séparé		
Sexe							
Masculin	3,4	63,3	29,4	1,7	2,2	100	2133
Féminin	2,6	15,5	20,4	42,9	18,6	100	640
Milieu							
Urbain	3,7	55,2	22,3	10,4	8,4	100	1064
Rural	2,8	50,4	30,4	11,8	4,6	100	1709
Régions							
Lomé	4,7	56,8	18,3	10,9	9,3	100	498
Maritime	3,2	50,0	29,8	11,7	5,3	100	838
Plateaux	2,9	51,1	26,7	11,4	7,9	100	642
Centrale	0,8	50,1	34,6	10,3	4,2	100	227
Kara	3,5	54,6	25,3	13,0	3,6	100	329
Savanes	2,9	51,7	34,9	8,7	1,8	100	23
Ensemble	3,2	52,2	27,3	11,3	6,0	100	2773

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000

La situation observée pour l'ensemble du pays se retrouve aussi bien dans les milieux urbain et rural que dans toutes les régions. Partout, les proportions des mariées (monogames et polygames) sont les plus importantes : au moins les trois quarts des chefs de ménage sont en union. Toutefois, on peut remarquer que les chefs de ménage mariés polygames sont plus représentés en milieu rural qu'en milieu urbain. Les proportions des chefs de ménage mariés sont plus élevées dans la Région des Savanes et plus faibles à Lomé où les célibataires et les divorcés/séparés sont relativement plus nombreux par rapport aux autres régions.

II.2.3 - Niveau d'instruction des chefs de ménage

Le tableau 2.8 présente la répartition des chefs de ménage selon le niveau d'instruction atteint⁶. Pour l'ensemble du pays, un peu plus de la moitié des chefs de ménage (53 %) ne sont pas instruits et environ un sur cinq (22 %) s'est arrêté au niveau primaire. Les autres proportions diminuent lorsque le niveau d'instruction s'élève, se situant ainsi à 18 % et 7 % respectivement pour le collège et le lycée et plus.

⁶ Une question a permis de saisir la dernière classe suivie et achevée avec succès par l'enquêtée. Des regroupements ont été faits en vue de parvenir aux modalités actuelles. "Non instruit" englobe tous ceux qui ne sont jamais allés à l'école jusqu'à ceux qui se sont arrêtés au CE1 avec succès (y compris l'école coranique). Ici "Primaire" est réduit aux classes de CE2, CM1 et CM2.

Tableau 2.8
Répartition (%) des chefs de ménages selon le niveau d'instruction
et certaines caractéristiques socio-démographiques

Caractéristiques Socio-démographiques	Niveau d'instruction				Total	Effectif
	Non instruit	Primaire	Collège	Lycée et +		
Sexe						
Masculin	46,9	24,6	20,1	8,4	100	2133
Féminin	71,5	14,8	12,2	1,5	100	640
Milieu						
Urbain	32,7	27,0	26,5	13,8	100	1064
Rural	64,8	19,5	13,3	2,4	100	1709
Région						
Lomé	27,0	27,5	28,6	16,9	100	498
Maritime	51,2	25,6	18,4	4,8	100	838
Plateaux	52,7	25,1	17,2	5,0	100	642
Centrale	62,0	19,4	14,5	4,1	100	227
Kara	61,6	15,8	17,5	5,1	100	329
Savanes	89,2	4,2	4,7	1,9	100	239
Ensemble	52,8	22,3	18,3	6,6	100	2773

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000

La proportion des chefs de ménage non instruits est plus élevée d'une part pour le sexe féminin (72 % contre 47 % pour le sexe masculin) et d'autre part en milieu rural (65 % contre 32 % pour le milieu urbain). Cette situation peut s'expliquer par le fait que les chefs de ménage de sexe féminin, sont en majorité des femmes veuves ou divorcées de générations plus anciennes qui avaient moins de chances d'aller à l'école. Puis, même de nos jours, certains parents résidant souvent en milieu rural sont réticents à envoyer leurs filles à l'école pour diverses raisons (rôle de ménagère dévolu à la femme, mariage, garde des enfants plus jeunes, etc.).

S'agissant du milieu de résidence, on constate que les citadins sont relativement plus instruits que les résidents du milieu rural. Les non instruits représentent 33 % en ville contre 65 % en campagne. Cette différence s'observe également pour les autres types d'enseignement, notamment en ce qui concerne le lycée et plus (18 % contre 2 %). Ceci provient du fait que tous les types d'écoles sont présents et plus accessibles en ville ; ensuite certaines activités nécessitent un niveau d'instruction plus élevé dans la capitale du pays.

Au niveau des régions, les non instruits sont partout majoritaires sauf à Lomé où ces derniers sont en proportion plus faible. Par contre, les catégories de ceux qui sont instruits sont plus représentés à Lomé par rapport aux autres régions. D'une façon globale, c'est dans les trois régions septentrionales du pays (Savanes, Kara et Centrale) que les chefs de ménages sont proportionnellement plus nombreux à ne pas être instruits.

II.2.4 - Situation dans l'activité des chefs de ménage

Le niveau de l'activité économique en ce qui concerne les chefs de ménage est élevé. Dans l'ensemble, 89 % des chefs de ménage sont occupés (tableau 2.9). Les retraités arrivent

en troisième position (3 %) après les autres inactifs⁷ (4 %). Les ménagères et les chômeurs sont relativement peu représentés. Les élèves et étudiants sont les moins nombreux parmi les chefs de ménage. Cela se comprend d'autant plus que ces derniers sont jeunes, souvent incapables de subvenir à leurs propres besoins et encore moins à ceux d'une femme et des enfants.

Tableau 2.9
Répartition (%) des chefs de ménage selon la situation dans l'activité
et certaines caractéristiques socio-démographiques

Caractéristiques socio-démographiques	Situation dans l'activité						Total	Effectif
	Occupé	Chômeur	Retraité	Ménagère	Elève/Étudiant	Autre inactif		
Sexe								
Masculin	90,5	1,4	3,6	-	0,9	3,6	100	2133
Féminin	81,7	0,0	2,0	8,4	0,6	7,3	100	640
Milieu								
Urbain	82,3	2,5	7,2	3,0	0,6	4,4	100	1064
Rural	92,3	0,1	0,7	1,3	1,1	4,5	100	1709
Région								
Lomé	77,5	2,8	11,4	3,8	0,6	3,9	100	498
Maritime	89,1	1,6	0,5	1,7	1,1	6,0	100	838
Plateaux	93,4	0	2,2	0,5	1,6	2,3	100	642
Centrale	90,3	0,4	2,6	2,6	0,0	4,1	100	227
Kara	87,5	0,3	1,8	3,6	0,3	6,5	100	329
Savanes	96,2	0,0	0,4	0,0	0,0	3,4	100	239
Ensemble	88,5	1,0	3,2	2,0	0,9	4,4	100	2773

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000

Quel que soit le sexe, les chefs de ménage exerçant une activité rémunérée sont proportionnellement les plus nombreux. On enregistre neuf CM hommes sur dix (91 %) et huit CM femmes sur dix (81 %) qui sont occupés. Chez les CM hommes, les retraités et les autres inactifs suivent avec des proportions identiques (4 %). Mais du côté féminin, les ménagères et les autres inactives occupent respectivement les deuxième (8 %) et troisième (7 %) rangs. Aucune femme CM ne s'est déclarée comme étant en chômage.

Parmi les CM résidant en milieu rural, la proportion des occupés s'élève à 92 % ; celle du milieu urbain qui est inférieure à la moyenne nationale se situe à 82 %. Parmi les chefs de ménage inactifs de la ville, les retraités sont les plus représentés avec 7 %. Quoique peu nombreux, les chômeurs sont presque tous localisés en milieu urbain (3 % contre 0 % en milieu rural).

La situation dans l'activité des chefs de ménage varie d'une région à l'autre. Néanmoins, quelle que soit la région, il y a prédominance des chefs de ménage occupés. La proportion la plus forte est relevée dans la région des Savanes (96 %) où aucun chef de ménage n'est ni chômeur, ni ménagère, ni élève ou étudiant. La Région des Savanes, à l'extrême nord, est la moins urbanisée par rapport aux autres régions du pays. Presque tout le monde travaille dans le secteur agricole. Même les personnes ayant arrêté d'aller à l'école et ne s'occupant que des activités agro-pastorales ne se considèrent pas comme des chômeurs.

⁷ Les "autres inactifs" sont composés d'invalides, de rentiers, d'oisifs etc.

Contrairement à la Région des Savanes, c'est à Lomé que l'on enregistre la proportion la plus faible des chefs de ménage occupés, soit 78 %. Ce pourcentage est suivi par ceux des retraités (11 %), des ménagères (4 %) et des autres inactifs (4 %). Quoique faible, la proportion des ménages de Lomé dirigés par des chômeurs (3 %) est la plus importante comparativement aux autres régions.

II.3 - Taille des ménages

II.3.1 - Les ménages et leur taille

La taille du ménage, c'est le nombre de personnes qui le composent. La taille moyenne du ménage pour l'ensemble du pays est de 8 personnes (9 personnes pour les ménages dirigés par les hommes et 6 personnes pour ceux dirigés par les femmes). Cette moyenne, supérieure à celle observée au recensement de 1981 (5,9 personnes) ou l'EDST2 (5,4 personnes) est due à la différence des définitions adoptées à ces différentes opérations de collecte. Les ménages réduits à une seule personne sont faiblement⁸ représentés comme l'indique le tableau 2.10. Les ménages comprenant 4 à 5 personnes et ceux de 10 personnes et plus sont proportionnellement les plus nombreux ; dans l'ensemble, ils représentent chacun 26 %. Les femmes dirigent en majorité des ménages de petite taille (56 %) c'est-à-dire ceux ayant moins de 6 personnes. Par contre, les ménages dirigés par les hommes sont majoritairement de grande taille. Plus de 64 % de ces ménages ont 6 personnes ou plus. L'écart entre les deux sexes est très important dans la catégorie de 10 personnes ou plus où l'on enregistre 30 % de ménages dirigés par les hommes contre seulement 12 % de ménages dirigés par les femmes.

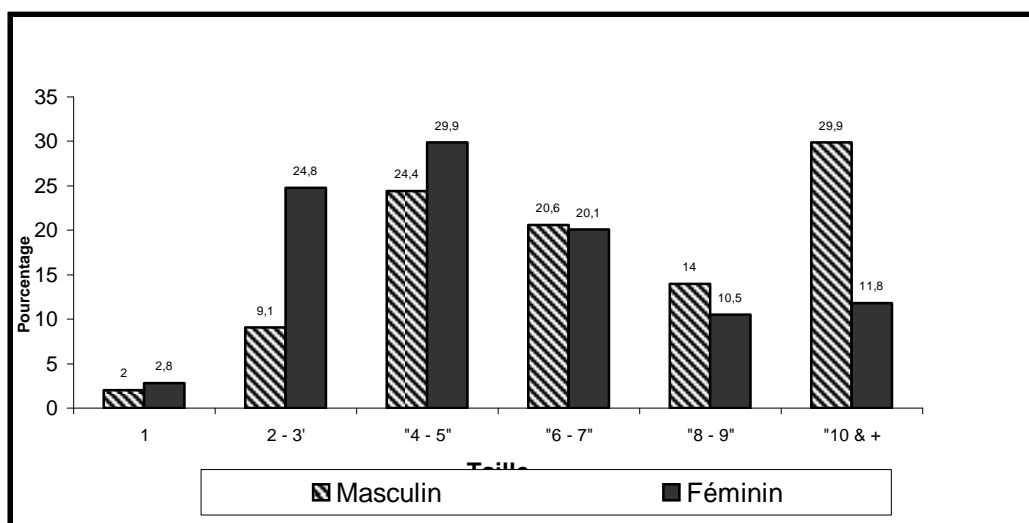
Tableau 2.10
Répartition (%) des ménages selon leur taille et certaines caractéristiques socio-démographiques

Caractéristiques socio-démographiques	Nombre de personnes dans le ménage								Taille moyenne
	1	2-3	4-5	6-7	8-9	10 et +	Total	Effectif	
Sexe									
Masculin	2,0	9,1	24,4	20,6	14,0	29,9	100	2133	8,5
Féminin	2,8	24,8	29,9	20,1	10,5	11,9	100	640	5,8
Milieu									
Urbain	2,1	13,2	27,9	19,4	13,3	24,1	100	1064	7,5
Rural	2,3	12,6	24,1	21,1	13,1	26,8	100	1709	8,1
Région									
Lomé	2,4	16,1	29,4	19,8	11,2	21,1	100	498	7,1
Maritime	3,5	13,5	23,4	19,1	13,8	27,7	100	838	7,9
Plateaux	2,5	11,8	29,1	22,3	12,4	21,9	100	642	7,2
Centrale	0,4	8,3	18,4	21,4	11,8	39,7	100	227	11,2
Kara	0,3	16,0	29,4	20,0	14,6	19,7	100	329	6,7
Savanes	0,4	5,4	18,0	21,4	16,9	37,9	100	239	9,7
Ensemble	2,2	12,8	25,6	20,5	13,2	25,7	100	2773	7,9

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000

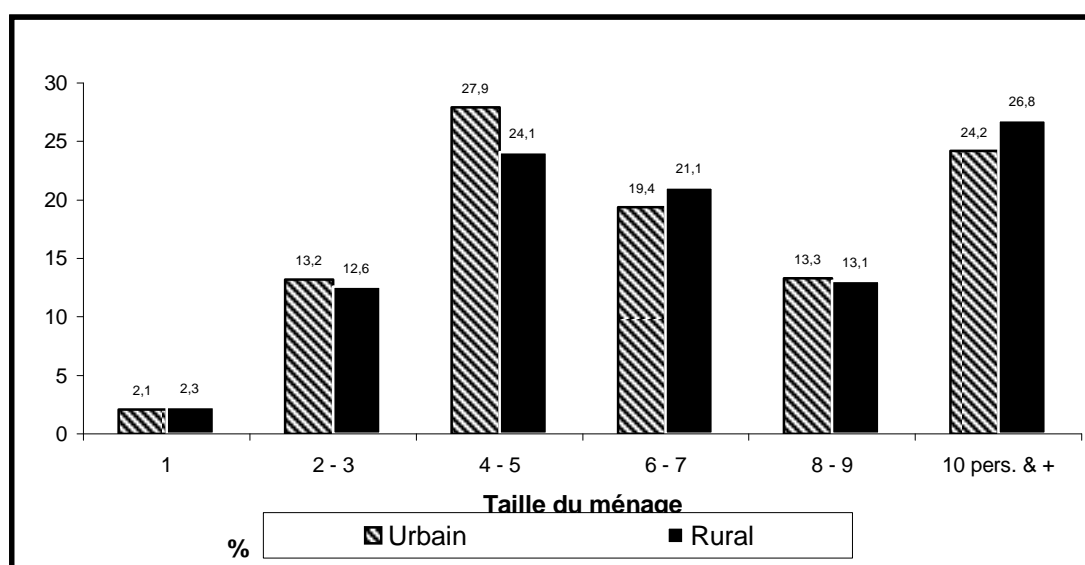
⁸ Les ménages isolés sont les moins représentés. Ceci ne reflète pas la réalité sur le terrain car ce type de ménage était en fait exclu lors du tirage de l'échantillon. La présence de ces ménages est due aux mouvements qui ont eu lieu entre l'énumération et l'enquête proprement dite.

Graphique 2.4
Répartition des ménages selon leur taille et le sexe du chef de ménage



Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000

Graphique 2.5
Répartition des ménages selon leur taille et le milieu de résidence



Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000

En milieu urbain, les ménages de 4-5 personnes sont en proportion plus élevée (28 %) alors qu'en milieu rural, les ménages de 10 personnes et plus sont nombreux (27 %). En moyenne, les ménages du milieu rural comptent relativement plus de personnes que ceux du milieu urbain (8,1 personnes contre 7,5 personnes). La grande taille des ménages en milieu rural s'expliquerait par le niveau élevé de la fécondité et l'intensité de la polygamie. Ensuite pour les besoins de main-d'œuvre en vue d'accroître la production agricole, l'homme aspire à beaucoup d'épouses et d'enfants. Par contre, en milieu urbain, les contraintes budgétaires pour satisfaire les besoins incompressibles, le coût de la vie et le niveau d'instruction des parents font que la taille du ménage est plus faible.

Concernant les différentes régions du pays, la taille moyenne des ménages est plus importante dans la Région Centrale⁹ (11,2). Les modes de vie ou d'habitation et la pratique de la religion musulmane seraient à l'origine de l'existence de grandes unités domestiques dans ladite région ; les vieux, les jeunes, leurs épouses et enfants vivent le plus souvent ensemble formant ainsi des ménages de grande taille sous la direction du patriarche.

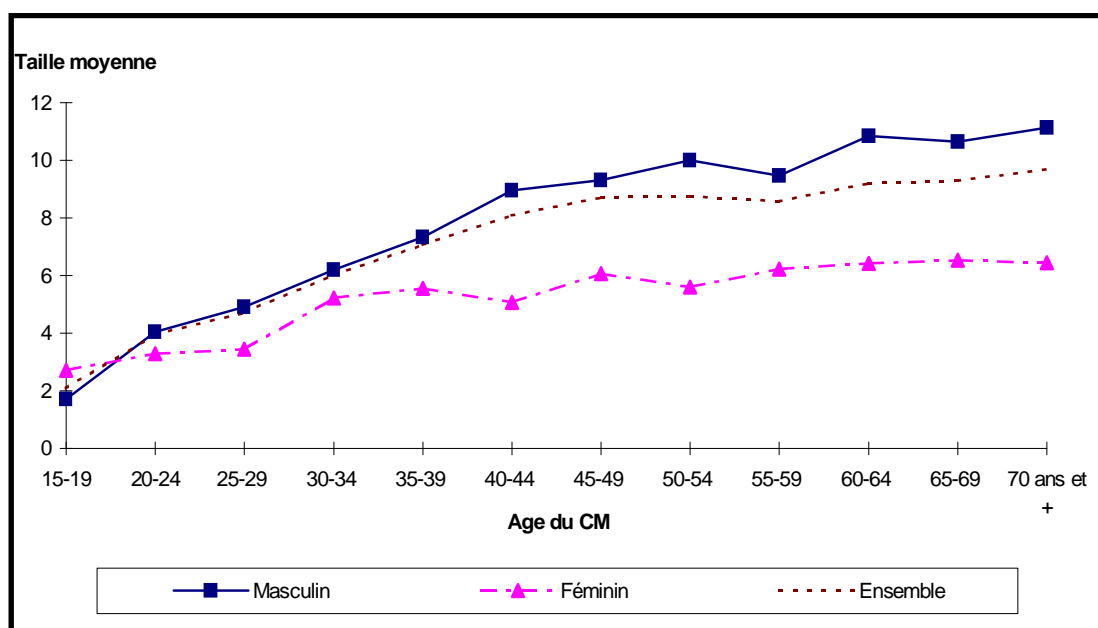
Les familles nombreuses se rencontrent également dans la Région des Savanes où les ménages se composent en moyenne de 9,7 personnes. La taille moyenne des ménages est inférieure à 8 personnes dans les autres régions. La taille moyenne la plus faible (6,7) s'observe dans la Région de la Kara. Cette situation serait due, d'une part au fait que c'est une région de forte émigration, et d'autre part au fait que selon la coutume, pour la plupart des ethnies de la région, le fils qui se marie quitte la maison familiale pour s'installer ailleurs (généralement sur une partie des terres familiales) ; seuls les fils cadets non mariés ont le droit d'y rester.

II.3.2 - Taille des ménages selon les caractéristiques des chefs de ménage

Le graphique 2.6 et les tableaux 2.11, 2.12 et 2.13 illustrent les différences de la taille moyenne en fonction des caractéristiques des chefs de ménage : âge, sexe, état matrimonial, instruction et situation dans l'activité.

La taille du ménage augmente avec l'âge du CM. La taille moyenne passe de 2,1 dans le groupe d'âges 15-19 ans à 9,7 dans le groupe d'âges 70 ans et plus (cf. graphique 2.6 et tableau A.6 en annexe). A âge égal, excepté le groupe d'âge 15-19 ans, la taille moyenne du ménage chez les hommes est plus importante que celle enregistrée chez les femmes, l'écart étant marqué dans les derniers groupes d'âge.

Graphique 2.6
Taille moyenne des ménages selon l'âge et le sexe du chef de ménage



Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000

⁹ La même tendance était observée aux recensements généraux de la population en 1970 et en 1981.

Dans l'ensemble, les ménages dont les chefs sont mariés sont de plus grande taille. La taille moyenne est la plus élevée dans les ménages dirigés par les polygames (10,9). Les ménages des monogames suivent avec une taille de 7,3. Cette tendance diffère lorsqu'on considère le sexe du chef de ménage : ce sont les veuves et les femmes mariées en régime monogamique qui ont les familles les plus nombreuses, soit des tailles moyennes respectives de 6,3 et 6,1. L'écart se situant entre le célibat et l'union est bien net ; quels que soient le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage (hormis le cas de la polygamie), les ménages de célibataires comptent peu de personnes, la taille moyenne étant autour de 4 personnes alors que cette moyenne oscille entre 7 et 11 personnes dans les ménages dont le chef est en union (monogame et polygame).

Tableau 2.11
Taille moyenne du ménage selon l'état matrimonial du chef de ménage et certaines caractéristiques socio-démographiques

Caractéristiques socio-démographiques	Etat matrimonial					Total	Effectif
	Célibataire	Monogame	Polygame	Veuf	Divorcé/Séparé		
Sexe							
Masculin	3,4	7,4	11,9	6,7	5,0	8,5	2133
Féminin	4,2	6,1	-	6,3	4,8	5,8	640
Milieu							
Urbain	3,5	7,0	10,2	8,0	5,1	7,5	1064
Rural	3,5	7,5	11,2	5,4	4,6	8,1	1709
Ensemble	3,5	7,3	10,9	6,3	4,9	7,9	2773

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000

Le tableau 2.12 fait ressortir l'influence du niveau d'instruction sur la dimension du ménage. Plus le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé, moins sa famille est nombreuse. Aussi bien pour le sexe masculin que pour le sexe féminin, et que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, les ménages dont les chefs sont non instruits abritent les familles les plus nombreuses ; de façon globale, leur taille moyenne s'élève à 8,3 personnes. Ensuite, les ménages dont les chefs ont atteint le niveau primaire ont en moyenne 7,9 personnes. Les autres ménages c'est-à-dire ceux dont les chefs ont atteint au moins le collège sont ceux qui ont les plus faibles tailles de ménage, soit 6,7 personnes en moyenne.

Tableau 2.12
Taille moyenne du ménage selon le niveau d'instruction du chef de ménage et certaines caractéristiques socio-démographiques

Caractéristiques socio-démographiques	Niveau d'instruction				Total	Effectif
	Non instruit	Primaire	Collège	Lycée et plus		
Sexe						
Masculin	9,4	8,4	7,2	6,6	8,5	2133
Féminin	5,8	5,5	5,2	4,7	5,8	840
Milieu						
Urbain	7,9	7,6	7,1	6,7	7,5	1064
Rural	8,4	8,2	6,6	5,5	8,1	1709
Ensemble	8,3	7,9	6,9	6,5	7,9	2773

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000

Quel que soit le sexe du chef de ménage, les ménages dirigés par les "retraités" ont la taille moyenne la plus élevée (tableau 2.13). Cet indicateur est de 10,9 personnes pour le sexe masculin et de 8,9 personnes pour le sexe féminin. Il en est de même pour le milieu de résidence. La taille moyenne des ménages dirigés par les retraités est plus importante : 10,8 personnes en milieu urbain et 9,6 individus en milieu rural. La forte présence de personnes âgées parmi cette catégorie, serait un élément d'explication de cette situation, étant entendu que l'âge est positivement corrélé avec la taille du ménage.

Ensuite, on constate que la taille moyenne qui vient en deuxième position est, soit celle des ménages dont les chefs sont des "occupés" soit celle des ménages dirigés par les "autres inactifs". Dans l'ensemble, les CM occupés et les CM inactifs dirigent des ménages de 7,9 personnes en moyenne.

Tableau 2.13
Taille moyenne du ménage selon la situation dans l'activité du chef de ménage
et certaines caractéristiques socio-démographiques

Caractéristiques socio-démographiques	Situation dans l'activité						Total	Effectif
	Occupé	Chômeur	Retraité	Ménagère	Elève/Étudiant	Autre Inactif		
Sexe								
Masculin	8,5	7,6	10,9	-	2,9	8,9	8,5	2133
Féminin	5,7	0,0	8,9	5,6	3,1	5,9	5,8	640
Milieu								
Urbain	7,2	7,9	10,8	6,3	4,7	8,4	7,5	1064
Rural	8,3	3,5	9,6	4,7	2,4	7,4	8,1	1709
Ensemble	7,9	7,6	10,7	5,6	2,9	7,8	7,9	2773

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000

II.4 - Conditions de vie des ménages et caractéristiques de l'habitat

Une analyse sur les conditions de vie des ménages et les caractéristiques du logement ou de l'habitat suppose une clarification des concepts habitat et conditions de vie qui peuvent avoir plusieurs définitions. Le Petit Larousse définit l'habitat comme « l'ensemble des conditions, des faits relatifs à l'habitation, au logement ». Le vocabulaire des sciences sociales le définit comme étant une « portion de territoire dans laquelle séjournent et à laquelle sont adaptés, non seulement des hommes, mais encore des espèces animales ». Pour l'Encyclopédia Universalis « l'habitat n'est pas qu'un toit-abri, foyer ou logis, mais un ensemble socialement organisé. Il permet à l'homme de satisfaire ses besoins physiologiques, spirituels et affectifs, il le protège des éléments hostiles et étrangers ». La première définition focalise notre attention sur la prédominance de l'habitation dans l'habitat. La seconde met l'accent sur un espace plus large, car en plus de l'habitation, il considère aussi l'environnement. La dernière définition cadre mieux avec l'objectif principal de notre étude car, elle distingue dans l'habitat les infrastructures et le confort comme l'accès à l'eau potable, le mode d'éclairage, l'évacuation des eaux usées, la nature du toit, du sol, etc.).

La question du logement est de plus en plus cruciale dans les villes du Togo. La forte poussée démographique de ces 20 dernières années fait que la demande de logement est devenue plus pressante. A côté de cette forte demande, la crise économique a vu le pouvoir

l'achat des ménages baisser alors que le coût des terrains à bâtir et des matériaux de construction sont en constante hausse. Ainsi, l'accès à un habitat de qualité est de plus en plus difficile. L'habitat est devenu un facteur d'exclusion sociale. Il est de plus en plus fortement tributaire du pouvoir d'achat des ménages, et il apparaît désormais comme un signe de richesse ou de pauvreté.

Le concept de "conditions de vie" englobe une vision plus large et comprend des facteurs à la fois matériels et non matériels. Ce concept inclut l'accès à des soins de santé de base, à une alimentation adéquate en quantité et en qualité, aux services d'éducation de base et d'alphabétisation des adultes et à l'eau potable. Certains considèrent également la situation de l'emploi, l'accès au crédit, le transport, le logement, l'habillement, (Nations Unies, 1989).

L'objectif visé dans cette partie de la recherche est d'étudier les caractéristiques de l'habitat et de disposer d'informations sur le confort du logement. Il s'agira également de mesurer le niveau de promiscuité au sein des ménages, d'apprécier la gestion de l'environnement immédiat des ménages et de tenter une classification des ménages selon leurs conditions de vie.

Généralement, pour déterminer les conditions de vie des ménages, l'on utilise les variables sur le revenu et la consommation. Dans la présente étude, un indicateur de conditions de vie des ménages basé sur les caractéristiques de l'habitat est élaboré.

II.4.1 - Statut d'occupation du logement

Il s'agit du statut d'occupation du logement dans lequel vivent les membres du ménage. Les résultats du tableau 2.14, montrent que seulement 30 % des ménages vivant à Lomé sont propriétaires, alors que dans les autres régions du pays, plus de 50% des ménages sont propriétaires. On note également une forte proportion de ménages en location à Lomé contrairement à la situation des ménages dans les autres régions du pays. Pour l'ensemble du pays, 58% des ménages sont propriétaires, 17% sont locataires, 23 % vivent dans une propriété familiale et 2% sont hébergés.

Tableau 2.14 :
Répartition (%) des ménages selon le statut d'occupation et la région de résidence

Statut d'occupation	Régions						Ensemble
	Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	
Propriétaire	29,5	52,7	67,0	74,0	68,7	79,8	57,8
Locataire	44,9	12,8	11,8	10,1	8,5	3,8	16,8
Propriété familiale	24,2	32,2	18,1	13,7	20,4	16,4	23,2
Hébergé	1,4	2,3	3,1	2,2	2,4	-	2,1
Total	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	498	838	642	227	329	239	2773

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000

II.4.2 - Ménage et types d'habitation

Le type d'habitation regroupe ici les variables caractérisant la nature du toit, du sol et du mur. Pour la nature du toit, les 2/3 des ménages ont des toits en tuile/tôle (67 %). En ce qui concerne la nature du sol, 74 % des ménages ont le sol de leur habitation en ciment et 60% d'entre eux ont le mur de leurs maisons en semi-dur (tableau 2.15). On remarque cependant que c'est dans les logements occupés par les ménages dirigés par une femme que l'on observe la proportion la plus importante de toit en tôle ou en tuile (76 % de logements occupés par les ménages dirigés par une femme contre 64 % chez les hommes).

Par rapport à la nature du sol, on note également que c'est dans les logements occupés par des ménages dirigés par une femme que l'on note la proportion la plus importante de sol en ciment. En ce qui concerne la nature du mur, c'est dans les logements occupés par des ménages dirigés par les hommes que l'on trouve les proportions les plus importantes de mur en semi-dur.

Tableau 2.15
Répartition (%) des ménages par nature des matériaux de construction et selon le sexe du chef de ménage

Type de construction	Chef de ménage		Ensemble
	CM Homme	CM Femme	
Nature du toit			
Dalle			
Bac alu	2,7	4,2	3,1
Tuile/tôle	1,0	1,9	1,2
Terre/paille	63,9	75,7	66,7
	32,4	18,2	29,1
Nature du sol			
Carreaux/granito	1,8	1,7	1,8
Ciment	72,5	80,4	74,4
Terre/bois	25,7	17,9	23,9
Nature du mur			
Brique/parpaing	35,6	48,3	38,5
Semi-dur	63,3	50,6	60,4
Bambou/claie	1,1	1,1	1,1
Total	100	100	100
Effectif	2133	640	2773

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000

II.4.3 Promiscuité au sein des ménages

Le niveau de promiscuité dans les ménages a été cerné lors de l'enquête par la variable « le nombre moyen de personne par pièce ». Lors de l'enquête, il a été demandé au chef de ménage, le nombre de pièces que le ménage utilise pour dormir. La taille du ménage a été ainsi rapportée au nombre de pièces qu'utilise le ménage pour dormir. Le tableau 2.16, présente la répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage et le nombre moyen de personnes par pièce.

L'analyse des données montre qu'en général, le niveau de promiscuité est moindre quand le chef de ménage est de sexe féminin. En effet, 15 % des femmes CM ont en moyenne 1 personne par pièce alors que chez les CM homme cette proportion est de 8 %. Si nous considérons les cas où le niveau de promiscuité est en moyenne de 3 personnes et plus, niveau de grande promiscuité, on note que la proportion de CM homme est significativement plus importante que celle des CM femme.

L'analyse selon le milieu et la région de résidence révèle d'autre part que, en milieu urbain, le niveau de promiscuité est plus élevé dans les régions Maritime et des Plateaux, le nombre de ménages ayant en moyenne au moins trois personnes par pièce étant plus important que dans les autres régions du pays. Ce niveau de grande promiscuité est aussi élevé à Lomé où 26% des ménages ont en moyenne 3 personnes par pièce. En milieu rural, on remarque que le niveau de grande promiscuité est élevé dans les régions des Plateaux (31 % des ménages vivent avec en moyenne au moins trois personnes par pièce), Maritime (22 %) et Centrale (22%).

Ces niveaux de promiscuité interpellent autant les parents que les autorités nationales en terme de conséquences possibles qui peuvent en résulter. Ces conséquences peuvent s'analyser en terme de relations d'inceste entre frères et sœurs, entre cousins et cousines, et de propagation rapide des maladies contagieuses.

Tableau 2.16:
Répartition (%) des ménages selon le sexe du chef de ménage et le nombre moyen de personnes par pièce

Nombre moyen de personnes par pièce	Chef de ménage		Ensemble
	CM Homme	CM Femme	
m1 personne	7,5	14,8	9,2
]1,2] personnes	35,8	42,8	37,4
]2,3] personnes	31,7	21,8	29,4
]3,4] personnes	14,6	11,5	13,9
≥ 5 personnes	10,3	9,2	10,1
Total	100	100	100
Effectif	2133	640	2773

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000

II.4.4 - Ménages et sources d'approvisionnement en eau

L'analyse selon la source d'approvisionnement en eau révèle que 39% des ménages au Togo s'approvisionnent en eau courante, 37 % en eau de puits et 24 % des ménages boivent de l'eau de surface, eau de pluie et autre (tableau 2.17). Par rapport aux différentes régions, on note que 85% des ménages à Lomé s'approvisionnent en eau courante alors que seulement 10 % des ménages en région des Savanes ont de l'eau courante. La région Maritime est un peu mieux lotie que les autres régions du pays car 48 % des ménages s'approvisionnent en eau courante. Ensuite, vient la région de la Kara avec 24% des ménages. C'est dans la région Centrale qu'on trouve la plus forte proportion de ménages qui s'approvisionnent en eau de puits (62 %).

Les commentaires ci-dessus ne tiennent pas compte de la présence de la source d'eau au sein du ménage. Qu'en est-il exactement de cette disponibilité de la source d'eau dans le ménage ?

L'analyse des données montre que sur toute l'étendue du territoire, seulement 4% des ménages disposent de l'eau courante à la maison, ce qui est très dérisoire. Par rapport aux différentes régions, on note que, seulement 17 % des ménages à Lomé disposent de l'eau courante à la maison. A l'intérieur du pays, 4 % des ménages de la région Maritime disposent de l'eau chez eux à la maison, 2 % dans les Plateaux, 2 % dans la région Centrale, 2 % dans la Kara et à peine 1% dans les Savanes. Un effort important doit être fait dans ce secteur vu l'importance d'une eau propre et saine dans les conditions de vie des ménages.

L'analyse selon le sexe du chef de ménage révèle des différences assez significatives. Il ressort, en général que la proportion des ménages dirigés par les femmes s'approvisionnant en eau courante est plus importante que ceux dirigés par les hommes.

II.4.5 - Ménages et types d'éclairage

La répartition des ménages selon le mode d'éclairage et la région montre que sur l'ensemble du territoire, la grande majorité des ménages s'éclairent avec une lampe à pétrole ou avec un lampion (80% des ménages). A Lomé, 56% des ménages ont de l'électricité et 44% s'éclairent grâce à une lampe à pétrole ou avec un lampion. A part Lomé, la grande majorité des ménages à l'intérieur du pays s'éclairent grâce à la lampe à pétrole ou au lampion. Un effort important doit être mené dans ce secteur également pour améliorer l'accès à l'énergie électrique dans l'ensemble du pays

Tableau 2.17

Répartition (%) des ménages par régions et selon la source d'approvisionnement en eau, le mode d'éclairage et le type d'équipement sanitaire

Caractéristiques	Régions						Ensemble
	Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	
Source d'eau							
Eau courante	85,1	47,6	21,2	14,5	24,0	9,6	39,4
Eau de puits	14,9	39,3	29,2	61,8	46,5	55,2	36,7
Eau de surface et autre	0,0	13,1	49,6	23,7	29,5	35,2	23,9
Eclairage							
Électricité	55,7	17,5	7,2	11,5	10,4	5,4	19,6
Lampe à gaz	0,0	0,5	0,0	0,4	0,3	0,4	0,3
Lampe à pétrole/lampion	44,3	82,0	92,8	88,1	89,3	94,2	80,1
Nature des sanitaires							
Fosse septique	45,6	7,3	1,4	3,1	1,2	2,1	11,3
Fosse étanche	33,6	30,6	14,4	16,3	6,4	6,3	21,2
Latrines couvertes	9,4	6,6	9,7	6,2	5,5	5,5	6,2
Latrines non couvertes/Nature	11,4	55,6	80,5	74,4	86,9	86,1	61,3
Total	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	498	838	642	227	329	239	2773

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000

II.4.6 - Ménages et types de sanitaires

Nul n'ignore l'importance des équipements socio-sanitaires dans la vie des ménages. Au cours de cette enquête, il a été demandé aux chefs de ménages le genre de toilettes qu'utilisent les membres du ménage.

L'analyse des données du tableau 2.17, révèle que 61% des ménages font leurs besoins dans des latrines non couvertes et dans la nature. Seulement 11% des ménages disposent d'une fosse septique dans leur ménage et 21% des ménages d'une fosse étanche. A Lomé, 46% des ménages disposent d'une fosse septique, cette proportion étant nettement moindre dans les autres régions du pays. Notons toutefois que si seulement 11% des ménages de Lomé font leurs besoins dans la nature ou dans des latrines non couvertes, 86% des ménages de la région des Savanes en font autant.

II.4.7 - Ménages et mode d'évacuation des ordures et eaux usées

L'analyse des données selon la région et le mode d'évacuation des ordures ménagères (tableau 2.18) montre que 71% des ménages au Togo utilisent essentiellement le dépotoir sauvage pour évacuer leurs ordures ménagères. Il existe tout de même des différences assez significatives selon les régions. A Lomé 43% des ménages utilisent néanmoins le système d'enlèvement pour l'évacuation des ordures ménagères. A l'intérieur, très peu de ménages utilisent ce mode d'évacuation. Le dépotoir sauvage est le moyen le plus utilisé dans les autres régions à part Lomé. La méthode d'enfouissement des ordures est beaucoup plus utilisée dans les Savanes.

Tableau 2.18:

Répartition (%) des ménages selon la région et le mode d'évacuation des ordures et eaux usées

Caractéristiques	Régions						Ensemble
	Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	
Évacuation d'ordures							
Enlèvement	42,9	4,1	0,9	-	0,3	1,3	9,3
Dépotoir aménagé	16,0	9,7	9,2	1,3	1,8	3,8	8,6
Dépotoir sauvage	37,9	74,8	84,1	93,4	87,2	50,6	71,2
Enfouissement	3,2	11,4	5,8	5,3	10,7	44,3	10,9
Eaux usées							
Caniveau	9,2	1,8	1,1	2,2	0,3	0,0	2,7
Puisard	46,9	12,5	9,5	5,7	2,7	3,3	15,5
Nature/rue	31,5	55,1	77,7	88,2	81,5	86,6	64,6
Dans la cour	12,4	30,6	11,7	3,9	15,5	10,1	17,2
Total	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	498	838	642	227	329	239	2773

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000

En ce qui concerne l'évacuation des eaux usées, il apparaît que la plupart des ménages au Togo jettent les eaux usées dans la rue ou dans la nature (65%), alors que 16% des ménages jettent ces eaux dans un puisard. A Lomé, 47 % des ménages utilisent ce mode d'évacuation des eaux usées.

II.5 - Élaboration d'un indicateur de conditions de vie des ménages

Les méthodes classiques de détermination du niveau des conditions de vie des ménages utilisent généralement des variables sur le revenu et la consommation. Les critiques souvent portées à l'encontre de ces modèles se résument essentiellement aux difficultés qu'on rencontre la plupart du temps à appréhender ces variables surtout dans le milieu africain où les revenus et la consommation des ménages sont difficiles à cerner.

Comme dit plus haut, les caractéristiques du logement dans lequel vivent les ménages sont fortement tributaires du pouvoir d'achat du chef de ménage. Toutes choses égales par ailleurs, on peut considérer que pour un ménage, plus le pouvoir d'achat est élevé, meilleures seraient les conditions de logement et d'habitat. Arriver à construire un indicateur de pauvreté à partir des caractéristiques du logement serait sûrement une solution palliative aux difficultés généralement rencontrées dans l'estimation des indicateurs classiques de pauvreté à partir des variables telles que le revenu et la consommation des ménages. L'objectif poursuivi dans cette partie est de construire un profil de pauvreté des ménages au Togo à partir des caractéristiques de l'habitat. La construction d'une classification des indicateurs calculés doit permettre de rendre compte de la pauvreté des ménages au Togo. Le but n'est pas de calculer un indice de pauvreté pour le Togo. Il s'agit surtout de vérifier si à chaque indice calculé pour un ménage donné correspond un profil de pauvreté ou de conditions de vie.

Nous présentons dans un premier temps la liste des variables utilisées avec un focus sur leur pertinence dans l'élaboration de l'indicateur. Ensuite, suivra le modèle et enfin les différents résultats de l'analyse.

II.5.1 - Liste des variables

Dans le questionnaire ménage administré au chef de ménage lors de l'enquête, on retrouve plusieurs variables pouvant rendre compte des caractéristiques de l'habitat. Neuf variables au total ont été sélectionnées pour le calcul de l'indicateur. Il s'agit des variables suivantes :

- Variables qualitatives : source d'approvisionnement en eau, mode d'éclairage, moyens de déplacements, moyens de communication et équipement, lieu de naissance, nature du toit, nature du sol, nature du mur.
- Variable quantitative : nombre moyen de personnes par pièce.

Le tableau 2.19, donne la répartition des caractéristiques de l'habitat avec les différentes variables et leurs modalités. Les modalités de ces variables ont été regroupées pour faciliter le calcul de l'indicateur. L'indicateur de pauvreté que nous construisons se présente comme un indicateur composite à partir de ces variables. Des valeurs ont été données à chaque variable, une valeur maximale et une valeur minimale. Et à chaque modalité, on a affecté un poids correspondant à l'importance de la modalité dans la variable considérée.

Tableau 2.19
Répartition des caractéristiques de l'habitat

Variables/modalités	Libellés	%	Effectifs
Source d'approvisionnement en eau	Eau courante	39,5	1094
	Eau de puits + source aménagée	38,0	1053
	Eau de surface + camion citerne	22,5	626
Mode d'éclairage	Electricité + Lampe à gaz	19,9	551
	Lampe à pétrole	80,1	2222
Nombre moyen de personnes par pièce	[0,2] personnes	33,5	962
]2,4] personnes	49,6	1374
	Plus de 4 personnes	16,9	437
Moyens de déplacement	Voitures/Camions	1,9	53
	Mobylettes/Motocyclettes	7,9	220
	Bicyclettes/Vélo	25,3	703
	A pied	64,9	1797
Moyens de communication Équipement	Téléphone fixe/Mobile	5,8	162
	Réfrigérateur	3,1	85
	Télévision	9,9	276
	Radio	47,4	1315
	Aucun moyen	33,8	935
Lieux d'aisances	Fosse septique	11,3	313
	Fosse étanche	21,2	589
	Latrines	6,2	173
	Dans la nature/Autre	61,3	1698
Nature du toit	Dalle + Tuile	6,4	179
	Bac aluminium + Tôle	64,5	1788
	Terre/Paille/Autre	29,1	806
Nature du sol	Carreau/Granito/Marbre	1,8	49
	Ciment	74,3	2062
	Terre/Bois/Autre	23,9	662
Nature du mur	Brique/Parpaing/Pierre	38,5	1068
	Semi-dur	6,2	172
	Terre/Bambou/Claie/Autre	55,3	1533
<i>Nombre total de Ménage = 2773</i>			

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000

II.5.2-Présentation du modèle

Pour élaborer l'indicateur de conditions de vie des ménages (ICV), nous nous sommes inspirés de la technique utilisée par le PNUD dans le calcul de l'indicateur de développement humain (IDH)¹⁰. Plusieurs études portant sur la pauvreté et les changements de comportements démographiques en situation de crise économique se sont inspirées de cet indicateur pour élaborer un indice de pauvreté (IP)¹¹. D'autres ont considéré les caractéristiques de l'habitat pour donner une mesure des conditions de vie de ménages¹².

¹⁰ PNUD, 1995.

¹¹ Noumbissi A, Sanderson J-P., 1998.

¹² Kobiané, J-F., 1998

Le calcul de l'ICV est fait en deux étapes :

1^{ère} Étape :

Il s'agit de calculer un indice élémentaire qui se définit comme le rapport entre deux écarts. Prenons l'exemple type de la variable nature du mur. Dans un premier temps, on attribue à la variable en question (ici la nature du mur) une valeur maximale et une valeur minimale. Ensuite pour chaque modalité de la variable on donne une valeur qui tient compte de la qualité ou du poids de la modalité dans l'appréciation de la variable en question.

Ainsi, pour chaque ménage, et en tenant compte de chaque variable on calcule un indice.

Ih_i qui se définit comme le rapport entre deux écarts.

$$Ih_i = \frac{Vh_i - v_i}{V_i - v_i}$$

(avec $0 \leq Ih_i \leq 1$)

Ih_i = indice du logement h par rapport à la modalité ou caractéristique i

i = indice des caractéristiques de logement

Vh_i = note attribuée au logement h pour la modalité de la variable i

V_i = Valeur maximale prise par la variable

v_i = Valeur minimale prise par la variable

2^{ème} Étape :

L'indice Ih_i décrit plus haut comme un indice simple ou élémentaire est lié à un logement et à une seule caractéristique. L'indice lié à un logement h et regroupant toutes les caractéristiques de ce logement dans lequel vit un ménage est une moyenne des indices relatifs à chaque caractéristiques du même logement.

$$Ih = \frac{\sum_{i=1}^N Ih_i}{N}$$

(avec $0 \leq Ih \leq 1$) et N = Nombre de caractéristiques du logement

II.5.3 - Analyse des résultats

Pour cette analyse nous avons procédé à une classification différentielle en regroupant en quatre classes distinctes les indices calculés selon Lomé, autre milieu urbain et milieu rural. Des hypothèses sur la moyenne et l'écart type dans chaque milieu ont été faites (tableau 2.20). Ainsi pour Lomé par exemple le regroupement en quatre classes donne :

"ménages extrêmement pauvres" qui correspond à $0 \leq ICV < 0,35$,

"ménages pauvres" $0,35 \leq ICV < 0,55$;

"ménages décents" $0,55 \leq ICV < 0,80$

"ménages aisés" qui correspond à $0,80 \leq ICV \leq 1$.

Pour les autres milieux urbains, la répartition donne :

"ménages extrêmement pauvres" qui correspond à $0 \leq \text{ICV} < 0,30$;

"ménages pauvres" $0,30 \leq \text{ICV} < 0,45$;

"ménages décents" $0,45 \leq \text{ICV} < 0,65$

"ménages aisés" qui correspond à $0,65 \leq \text{ICV} \leq 1$.

Pour le milieu rural, la répartition donne :

"ménages extrêmement pauvres" qui correspond à $0 \leq \text{ICV} < 0,20$;

"ménages pauvres" $0,20 \leq \text{ICV} < 0,28$;

"ménages décents" $0,28 \leq \text{ICV} < 0,50$

"ménages aisés" qui correspond à $0,50 \leq \text{ICV} \leq 1$.

Tableau 2.20:

Distribution des moyennes, écart-type, minimum et maximum par milieu de résidence

Milieu de Résidence	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
Lomé	0,6096	0,1947	0,14	1,00
Autres urbains	0,4795	0,2010	0,06	0,95
Rural	0,2591	0,1296	0,02	0,81

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000

On dispose alors d'un indice de condition de vie pour chaque ménage ainsi enquêté. Le tableau 2.21, présente l'ICV selon le milieu de résidence dans laquelle vit le ménage. L'analyse des données du tableau révèle que 18% des ménages au Togo sont extrêmement pauvres, 36% sont pauvres, 35% vivent dans une situation décente et 11% vivent aisément.

Tableau 2.21:

Répartition (%) des ménages au Togo par indice de conditions de vie (ICV) et la région

Conditions de vie des ménages	Régions						Ensemble
	Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	
Extrêmement pauvre	10,5	19,1	43,5	30,8	34,6	46,0	18,3
Pauvre	28,5	23,7	24,8	30,2	28,9	26,6	36,2
Décent	42,3	42,7	25,3	31,3	31,5	23,1	34,6
Aisé	18,7	14,6	6,5	7,8	5,0	4,4	10,9
<i>Total</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>
Effectif	498	838	642	227	329	239	2773

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000

Dans la région des Savanes, on retrouve une proportion plus importante de ménages extrêmement pauvres suivie des régions des Plateaux et de la Kara. C'est à Lomé qu'on trouve plus de ménages vivant dans des conditions de vie décente et les ménages aisés. Dans les régions Centrale et de la Kara, on dénombre une forte proportion de ménages pauvres.

Toutefois, notons qu'à Lomé, on recense environ 11% de ménages vivant dans l'extrême pauvreté (tableau 2.21).

En résumé, nous pouvons dire que dans la région des Savanes et dans celle des Plateaux les conditions de vie des ménages sont plus précaires que dans autres régions du pays. A Lomé, les conditions de vie des ménages sont significativement meilleures que dans les autres régions du pays. Les conditions de vie des ménages dans la région Maritime est moyenne. Plus de la moitié des ménages de cette région vivent dans des conditions de vie décente au moins (43% de décents et 15% d'aisés).

L'analyse des données selon le niveau d'instruction du chef de ménage montre que la proportion de ménages vivant dans des conditions d'extrême pauvreté est plus importante que celle vivant de manière pauvre et celle vivant de manière décente quand le chef de ménage est sans instruction. De l'autre côté, on dénombre une proportion importante de ménages vivant décentement quand le chef de ménage a un niveau d'instruction lycée et plus.

Par rapport au sexe du chef de ménage, l'analyse révèle que dans l'ensemble les ménages dirigés par une femme ont des conditions de vie meilleure que ceux dirigés par un homme.

A part l'analyse selon le niveau d'instruction et le sexe du chef de ménage, nous avons également croisé l'ICV avec la taille du ménage (tableau 2.22).

Tableau 2.22
Répartition (%) des ménages selon la taille et l'indice de conditions de vie

Conditions de vie des ménages	Taille du ménage				Total	Effectif
	1-3 pers	4-5 pers	6-8 pers	9 pers et +		
Extrêmement pauvre	10,9	24,3	30,4	34,4	100	333
Pauvre	16,8	27,2	27,0	29,1	100	1039
Décent	16,6	24,6	28,8	29,8	100	1204
Aisé	15,9	27,9	28,6	27,8	100	197
Ensemble	15,0	25,6	28,8	30,7	100	2773

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000

L'analyse des données du tableau 2.22, montre que globalement, plus la taille du ménage est grande, plus importante est la proportion de ménages extrêmement pauvres et plus grande est également la proportion des ménages aisés. Par exemple, on recense 28% de ménages aisés avec 9 personnes et plus contre 16 % de ménages aisés à trois personnes au plus. Ce qui voudrait dire que dans les ménages aisés on retrouve beaucoup de personnes. On pourrait avancer certaines explications qui iraient dans le sens d'une plus grande disponibilité des ménages aisés à accueillir d'autres membres de la famille à part les propres enfants en ces temps de crise et de pauvreté. On pourrait lors d'une analyse approfondie sur cet aspect, identifier ces ménages et analyser leur composition.

L'analyse selon le milieu de résidence révèle deux choses : en milieu urbain, plus la taille des ménages augmente plus on recense une proportion plus importante de ménages aisés. Dans le même temps la proportion de ménages extrêmement pauvres augmente des

tailles moindres aux tailles élevées du ménage. En milieu rural, c'est le contraire ; on note que la taille des ménages augmente avec une proportion plus importante de ménages extrêmement pauvres et au même moment celle des ménages aisés diminue des tailles moindres aux tailles élevées.

En résumé, nous pouvons retenir qu'en général, plus la taille du ménage est grande, plus importante est la proportion de ménages aisés surtout en milieu urbain. En milieu rural plus la taille du ménage est élevée plus importante est la proportion de ménages extrêmement pauvres.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Ménage et famille sont deux notions entre lesquelles il existe de étroites relations au point même qu'on utilise l'une pour l'autre. La structure collective à laquelle appartient tout individu est souvent connue sous le nom de « ménage » ou « famille ». L'étude sur la famille ou le ménage occupe une place importante pour la compréhension et l'explication des changements démographiques, économiques et sociaux. De plus en plus, on perçoit la nécessité de prendre en considération le ménage ou la famille dans toute étude.

La présente recherche a la particularité d'identifier le lien de parenté direct qui existe entre chaque membre du ménage (tout en tenant compte du noyau familial d'appartenance) et la personne qui a la première responsabilité de ce ménage, et surtout d'avoir pu décomposer les ménages en cellules plus petites appelées noyaux familiaux. En effet, dans un ménage, il existe la cellule de reproduction biologique principale ; celle-ci constitue un socle autour duquel s'agrègent d'autres membres qui forment (avec leurs petites familles) ce que l'on appelle *noyau familial secondaire*. D'après les résultats de l'enquête, les ménages composés d'un seul noyau familial sont les plus répandus, quel que soit le sexe du CM ; ils représentent 76 % chez les hommes et 64 % chez les femmes.

S'agissant de leur composition, les ménages monogames sont les plus fréquents (54 % dont 31 % des ménages monogames élargis et 23 % des monogames non élargis). Ces ménages sont prédominants dans l'ensemble des ménages dirigés par les personnes de sexe masculin. Ensuite viennent les ménages monoparentaux élargis (14 %) qui sont majoritaires dans l'ensemble des ménages ayant des femmes à leur tête.

L'étude a fourni une taille moyenne des ménages de 7,9 personnes. Cette taille dépend surtout du sexe, de l'âge, de l'état matrimonial, du niveau d'instruction, et du chef de ménage. On retient que les CM en charge des ménages de grande taille sont en majorité des hommes, d'âge avancé, mariés (surtout les polygames) et analphabètes.

On constate que la fonction de chef de ménage reste liée à un pouvoir économique ou social. Ainsi :

- le statut de chef de ménage reste essentiellement une fonction masculine : on enregistre 77 % de CM hommes contre 23 % chez les femmes ;
- l'âge moyen d'accès au statut de CM est de 47,9 ans; cet âge est relativement plus élevé chez les femmes (52,0 ans) que celui des hommes (46,7 ans);
- les CM sont en majorité des occupés ;
- la plupart des CM sont mariés (52 % en régime monogamique et 27 % en régime polygamique) ;
- le niveau d'instruction des CM reste faible : 53 % des CM sont sans instruction. Seuls 7 % parmi eux ont atteint le niveau lycée et plus.

Les informations sur les caractéristiques de l'habitat et sur les conditions de vie des ménages ont révélé que la « propriété » est le principal mode d'occupation des unités

d'habitation. La plupart des chefs de ménage (58 %) sont propriétaires de leurs logements. La proportion des propriétaires se réduit à 30 % à Lomé où les locataires sont majoritaires (45 %). Le type d'habitation le plus répandu est la maison avec un mur en semi-dur (60 %), un sol en ciment (74 %) et un toit en tuile ou tôle (67 %).

La promiscuité, mesurée par le nombre moyen de personnes par pièce, est relativement acceptable. Dans près de 2 ménages sur 5 (37 %), le nombre de personnes par pièce est compris entre 1 et 2. La promiscuité est plus importante dans les ménages dirigés par les hommes que ceux dirigés par les femmes (64 % des ménages avec plus de 2 personnes par pièce pour les hommes et 57 % pour les femmes). Le niveau de promiscuité est relativement plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. A Lomé, 26 % des ménages ont en moyenne 3 personnes par pièce tandis que pour l'ensemble du pays la proportion est de 24 %.

Près de 4 ménages sur 10 (39 %) utilisent l'eau courante comme eau de boisson. Les proportions de ceux qui s'approvisionnent en eau de puits et en eau de surface suivent respectivement avec 37 % et 24%. La majorité des ménages (80 %) s'éclaire à l'aide d'une lampe à pétrole ou lampion. C'est seulement à Lomé que l'électricité (56 %) reste le mode d'éclairage dominant.

Les sanitaires, les plus utilisés sont les fosses étanches (21 %) et les fosses septiques (11 %). Le mode d'évacuation des ordures ménagères le plus fréquent est le dépotoir sauvage, excepté la capitale Lomé où il s'agit beaucoup plus de l'enlèvement et de dépotoir aménagé. Il faut noter que plus de 60 % des ménages utilisent la *nature* aussi bien pour les eaux usées que pour les matières fécales.

A l'issue de cette étude, il convient de formuler quelques recommandations en vue d'aider les autorités publiques et les différentes institutions qui ont le souci d'améliorer les conditions de vie des ménages et de réorienter les stratégies de lutte contre la pauvreté.

- 1 - Faire mener des études approfondies afin de ressortir la spécificité des structures familiales et leurs relations, non seulement avec les variables démographiques mais aussi avec les modes de production dominants.
- 2 - Mettre en place un système (permanent au besoin) de collecte et d'analyse des données sur les conditions de vie des ménages et la pauvreté. Ceci permettra non seulement de parvenir, à moyen et long termes, à une meilleure compréhension de la démographie de l'individu et celle de l'unité familiale où cet individu s'insère mais encore de contribuer à la mise en place des programmes de développement socio-économique.
- 3 - Mettre en œuvre des politiques et programmes visant à approvisionner les zones les plus défavorisées en eau potable. Ce qui épargnera une bonne proportion de la population des diverses maladies provoquées par la consommation d'eau non potable.
- 4 - Assainir les infrastructures en milieu urbain en organisant le ramassage des ordures, l'évacuation des eaux usées et multiplier les programmes de construction de latrines améliorées dans les quartiers défavorisés des villes et dans les villages.
- 5 - Accroître et rendre opérationnelles les structures d'assistance sociale aux familles extrêmement pauvres en particulier.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Antoine P., Barbary O., Bocquier P., Fall A.S., Guissé Y.M. et Nanitelamio J. (1992) *ó L'insertion urbaine : le cas de Dakar*, Dakar, IFAN-ORSTOM, 230 p.

Antoine P. *et al.* (1995). - *Les familles dakaroises face à la crise*, Paris, Dakar, IFAN/ORSTOM/CEPED, 209 p.

Ela J-M., (1997) - "Préface". In : Pilon *et al.* (éds.) - *Ménage et famille en Afrique : approches pluridisciplinaires des dynamiques contemporaines*, Paris, CEPED, (Études du CEPED n°15).

Garenne M. (1981) - *La taille des ménages en Afrique tropicale*, Paris, ORSTOM, 43 p. (Document de travail n°12).

Gbétoḡlo K.D. et Kotokou K. (1991) - *Quelques aspects de la structure et de l'évolution des ménages à travers les recensements de 1970 et 1981 au Togo*, Lomé, URD, 40p.

Gruenais M-E. (1981) - *Famille et Démographie de la famille en Afrique*, Paris, ORSTOM, 52 p. (Document de travail, n°1).

Kobiane J-F. (1998) - "Essai de Construction d'un Profil de Pauvreté des Ménages à Ouagadougou à partir des Caractéristiques de l'Habitat". In : *Crise, Pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*, Paris, Estem, p. 117-147.

Kouwonou K. (1997) - *Unités familiales et stratégies de reproduction à Lomé*, Dakar, UEPA, 148 p. (Rapport d'étude)

Lacombe B. (1980) - *Famille et démographie*, Paris, ORSTOM, 27 p. (Document de travail n°9)

Locoh T. (1995) - *Familles africaines, population et qualité de la vie*, Paris, CEPED, 48 p. (Les Dossiers du CEPED n°31).

Locoh T. (1988a) - "L'évolution de la famille en Afrique". In : UIESP - *L'état de la démographie africaine*, Liège, p. 45-66.

Locoh T. (1988b) - "Structures familiales et changements sociaux". In : Tabutin D. (éd.) - *Populations et sociétés en Afrique au sud du Sahara*, Paris, L'harmattan, p. 441-478

Noumbissi A. et Sanderson J-P. (1998) - "Pauvreté et Comportements Démographiques au Cameroun : A la recherche d'un indicateur de pauvreté". In : *Crise, Pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*, Paris, Estem, Paris, p. 148-163

Pilon M. (2000) - *Ménage et familles en Afrique du village à la capitale, entre permanence et changement. L'exemple de la société Moba-Gourma du Togo*, Paris, Université de Paris X, 509 p. Thèse de doctorat.

PNUD (1995) - *Rapport mondial sur le développement humain 1995*, Paris, Economica, 254 p.

Sala-Diakanda M. (1988) - Problèmes conceptuels et pratiques liés aux informations disponibles sur la structure des ménages en Afrique ainsi qu'à son analyse. In : UIESP - *Congrès Africain de Population*, Vol.2, Dakar, UIESP.

ANNEXES

Annexe 1 : Tableaux complémentaires

Tableau A.1
Nombre de noyaux familiaux selon le sexe du CM

Nombre de noyaux	Sexe du chef de ménage		Ensemble
	Masculin	Féminin	
0	4,7	20,2	8,3
1	76,0	64,0	73,2
2	10,7	9,8	10,6
3	4,5	3,0	4,1
4	2,1	2,0	2,1
5 et plus	2,0	0,9	1,7
Total	100	100	100
Effectif	2133	640	2773

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000

Tableau A.2
Nombre de noyaux familiaux selon le milieu de résidence

Nombre de noyaux	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
0	8,6	8,2	8,3
1	75,1	72,1	73,2
2	8,0	12,1	10,5
3	4,0	4,2	4,1
4	2,5	1,8	2,1
5 et plus	1,8	1,8	1,8
Total	100	100	100
Effectif	1064	1709	2773

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000

Tableau A.3
Répartition des chefs de ménage selon le sexe et l'âge

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19 ans	4,0	2,5	6,5
20-24 ans	18,4	2,2	20,6
25-29 ans	50,8	7,9	58,8
30-34 ans	97,7	19,1	116,8
35-39 ans	124,1	22,7	146,8
40-44 ans	98,8	28,5	127,3
45-49 ans	91,2	20,2	111,4
50-54 ans	62,7	24,5	87,3
55-59 ans	52,7	20,2	72,8
60-64 ans	43,3	25,6	68,9
65-69 ans	45,1	22,0	67,1
70 ans et +	80,0	35,8	115,8
TOTAL (ÿ)	768,8	231,2	1000
Effectif	2133	640	2773

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000

II

Tableau A.4
Répartition des chefs de ménage par âge et par sexe selon le milieu de résidence

Groupes d'âges	Milieu urbain		Milieu rural	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
15-19 ans	0,9	-	5,9	4,1
20-24 ans	20,7	5,6	17,0	-
25-29 ans	54,5	12,2	48,0	5,3
30-34 ans	102,3	24,4	94,8	15,8
35-39 ans	108,0	31,9	133,4	17,6
40-44 ans	108,0	38,5	93,0	22,2
45-49 ans	108,9	24,4	80,2	18,1
50-54 ans	60,1	31,9	64,4	20,5
55-59 ans	39,4	32,9	60,9	12,3
60-64 ans	42,3	17,8	43,9	30,4
65-69 ans	32,9	21,6	52,1	22,8
70 ans et +	46,9	33,8	100,6	36,9
Total (Y)	724,9	275,1	794,0	206,0
Effectifs	771	293	1357	352

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000

Tableau A.5
Répartition des chefs de ménage par âge et par sexe selon la région

Groupes d'âges	Lomé		Région Maritime		Région des Plateaux		Région Centrale		Région de la Kara		Région des Savanes	
	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
15-19 ans	-	-	6,0	3,6	6,2	4,7	-	-	3,0	-	4,2	-
20-24 ans	18,1	2,0	26,2	-	12,4	7,8	4,4	-	21,2	-	16,7	-
25-29 ans	52,2	20,1	58,4	8,3	43,5	1,6	30,8	4,4	54,5	3,0	58,3	8,3
30-34 ans	100,4	32,1	82,2	15,5	108,9	26,4	101,3	17,6	118,2	3,0	83,3	12,5
35-39 ans	116,5	46,2	119,2	16,7	126,0	20,2	118,9	17,6	151,5	15,2	112,5	20,8
40-44 ans	96,4	56,2	93,0	29,8	101,1	23,3	110,1	4,4	97,0	18,2	112,5	16,7
45-49 ans	104,4	18,1	89,4	19,1	85,5	29,5	96,9	17,6	84,8	21,2	87,5	8,3
50-54 ans	52,2	36,1	64,4	21,5	51,3	24,9	74,9	17,6	66,7	27,3	100,0	20,8
55-59 ans	38,2	28,1	53,6	26,2	51,3	17,1	61,7	13,2	54,5	12,1	66,7	8,3
60-64 ans	46,2	22,1	52,4	29,8	20,2	32,7	61,7	22,0	30,3	18,2	62,5	8,3
65-69 ans	36,1	18,1	34,6	34,6	54,4	12,4	66,1	26,4	51,5	24,2	45,8	4,2
70 ans et +	32,1	28,1	72,7	42,9	96,4	42,0	110,1	22,0	78,8	45,5	133,3	8,3
Total (Y)	694,8	309,2	752,1	247,9	757,4	242,6	837,0	163,0	812,1	187,9	883,3	116,7
Effectif	346	152	630	208	486	156	190	37	267	62	211	28

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000

III

Tableau A.6
Taille moyenne du ménage selon le sexe et l'âge du CM

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19 ans	1,72	2,71	2,09
20-24 ans	4,04	3,28	3,96
25-29 ans	4,92	3,44	4,72
30-34 ans	6,19	5,23	6,03
35-39 ans	7,34	5,55	7,06
40-44 ans	8,95	5,06	8,08
45-49 ans	9,31	6,07	8,72
50-54 ans	9,99	5,61	8,76
55-59 ans	9,47	6,22	8,57
60-64 ans	10,84	6,42	9,20
65-69 ans	10,64	6,54	9,28
70 ans et +	11,13	6,44	9,68
Ensemble	8,51	5,77	7,88

Source : Enquête sur la Famille, les Migrations et l'Urbanisation au Togo, URD-DSG, 2000

Annexe 2 : Personnel de la recherche

PERSONNEL NATIONAL

I - COORDINATION NATIONALE (CECE)

COORDONNATEUR NATIONAL

Mr. DOEVI A. Dodzi

RESPONSABLE FINANCIER

Mr. KOKOUME Kodjo

II. DIRECTION NATIONALE

DIRECTEUR NATIONAL

Mr. VIGNIKIN Kokou

DIRECTEURS TECHNIQUES

Mr. GBETOGLO Dodji

Mr. ANIPAH Kodjo

III ó CARTOGRAPHIE ET ENUMERATION

COORDONNATEURS

Mr. ANIPAH Kodjo

Mr. AGBOZOH Koffi

SUPERVISEURS REGIONAUX

Mr. ZAKARI Abdoulaye

Mr. LOOKY Djobo Philippe

Mr. DEGBOE Kossi

Mr. KLOGO Kwassi Benjamin

Mr. AGBOZOH Koffi

ENUMERATEURS

KANOUE Diégoubène	MANABE Cyprien	WOGODO Kossi
YAGNENAM Kisito	LOKOU Kossi	AMOUSSOU Ayawovi
AGBOGAN Yao	BOURAÏMA Amissou	LOGOSSOU-TEKO Foli
ANIGLO Kossivi	AMEGANVI Kossi	NADOR Komi
FOYEME Paloumane	ASSO Djéri	AMEGNIDO Komivi
MOROU Touré Ramdan	JACKATEY Komla	GABA Adama
SOUKO Falilatou	TSATSOU Messan	YEVU Parfait
BODJONA Clovis	KOBA Komlan	AMAGLI Boris
AGBAGLA Gaétan	KOUADJO David	MORGAH Dénis
BOURAÏMA Sadya	KOUSSAWO Isabelle	

VERIFICATEURS

KOLANI Eugénie	EKLOU-ADEGNON Koffi
THAMSOR Mélanie	DOUPE Kossi
AHOSSEY Antoine	ABOTSI Robert
DEGLI Messan	

CARTOGRAPHES

DJAGBA Justin	TCHAMEKOR Komi	BONA Howonou
AMEVO Komlan	APEDO Mawuli	KUMEDJRO Atsu
BANKA Kwassi	DWEDGA Tantiba	SOMABE Julien
ALOGNON Akuété	AGOUNGBE Derefon	

CONTROLEURS

KUEVIDJIN Kankoè	AGONGLOVI Kokou
DJADOU Ayawo	AKAKPOVI Comlanvi
AYIVI-AMAH Ayité	LAWSON-HELU Laté
KLIMTETOU Essissinah	MESSANVI Dodzi

CHAUFFEURS

AKUETEVİ-CATARIA Ahlonko
 ASSOU Wobubé
 BOURAÏMA Awali
 KABO Namesseti
 KONOU Rémi
 TAKOUDA Tchamkpala

IV ó ENQUETE-PILOTE

FORMATEURS/COORDONNATEURS

Mr. VIGNIKIN Kokou	Mr. BEGUY Donatien
Mr. SARR Ibrahima	Mme MUKAHIRWA Patricie
Mr. MESSAN Adadé	Mme OURO-GNAO Afi Mawuéna
Mr. AMEGEE Kodjopatapa	Mlle SALAMI-ODJO Rissy
Mr. AKINDELE Febon	Mr. BOUKPESSI Bassanté
Mr. GBETOGLO Dodji	Mr. SODJI Dometo
Mme KOFFI-KUEGAH Adakou	Mme CAPO-CHICHI Antoinette

ENQUETEURS

ABOTSI Kodjo	KOUDJALE Linaname	KODJOVI Comlan
ABA Komi Mawulana	DJETABA Clémentine	SALAMI-ODJO Omolèyè
DEKU Koffi Amétépé	TASSA Monfaï	DADZIE-ADJALE Awogan
ATTIOGBEY Akossiwa	TCHANGANI Abalo	ZOGAN Kwami
ODANOU Doblí Issa	KALIWOE Anan-Ewétou	DEKON Adjowavi
AGBAGLA Gaëtan	AKIZOUZIM Essodina Alex	COMBEY-ADAMAH Kanlé
ALABI Ami Véronique	ANIGLO Enyonam Akouvi	SAKPONOU Kangni
KOMBATE Jacqueline	AKONDO Séni	
FORI Yendouban	OURO-SAMA Aïzotou	

V ó ENQUETE PRINCIPALE

FORMATEURS/COORDONNATEURS

Mr. VIGNIKIN Kokou	Mr. BEGUY Donatien
Mr. SARR Ibrahima	Mme MUKAHIRWA Patricie
Mr. MESSAN Adadé	Mme OURO-GNAO Afi Mawuéna
Mr. AMEGEE Kodjopatapa	Mlle SALAMI-ODJO Rissy
Mr. AKINDELE Febon	Mr. BOUKPESSI Bassanté
Mr. GBETOGLO Dodji	Mme CAPO-CHICHI Antoinette
Mme KOFFI-KUEGAH Adakou	Mr. SODJI Dometo

CHEFS D'EQUIPE

Mr. MESSAN Adadé	Mme MUKAHIRWA Patricie
Mr. AKINDELE Febon	Mme OURO-GNAO Afi Mawuéna
Mr. BOUKPESSI Bassanté	Mlle SALAMI-ODJO Rissy
Mr. AMEGEE Kodjopatapa	Mr. EDORH Atavi
Mr. BEGUY Donatien	Mr. AMETEPE Fofó
Mlle AMENDAH Djésika	Mr. KOUWONOU Kodjovi

CONTROLEURS

AGBODO Kokuvi	DJOB0 Gabré	BANASSIM Katema Venance
AHOSSEY Antoine	GNAWOUNOU-OKUI Kokouvi	AKIZOUZIM Essodina
COMBEY-ADAMAH Kanlé	AMEVO Komlan	KOUDJALE Georges
AKPALOU Dégoé	EKLOU-ADEGNON Koffi	AMEGANVI Kossi
FENOU Awaga-Tognikin	LOKOU Kossi Lucien	KANOU Diégougbéne
KOBA Komlan	KALIWOE Anan-Ewétou	DEMAKOU Yendoubé
DOUPE Kossi	TCHADJA Yao Michel	GOUYONE Souguilimpo
AHALIGAN Kodjo	TAGBATA Gnala Limengou	DEGLI Kokou Mensah
TCHA-DJOB0 Tékétibi	DEGBE Ezin	ABOTSI Kodjo
ALOGNON Akoété	AKAKPOVI Magloire	ABA Komi Mawulana
AGBAGLA Gaëtan		

ENQUETEURS

ALOKPEYOU Lamatou	BIDE Abozouwè	WAMPAH Y. Edem
ANAGBA Komi Ledi	DEKU Koffi Amétépé	GABA Adama
ATABA Assana	AGBODO Kokuvi	BANWODOUGOU Danwouli
BAFAYA Armah	KOMBATE D. Yentourpoa	AWOKPE Charlotte Afessi
BENISSAN A. Mermv	KOLANI Yendoubé	SOSSOU Anastasie
CODJIA Akossiwa	ODANOU DoblI Issa	ALI F. Eliane
DATSOMON Komi Mensa	CADIRY Gisèle	BAWATEGMA Yènowouna
DECKON Adjowavi Bossivi	YOVOGAN Yawa Diébi	KOUSSAN Ayoko
EKPETSU Adjowa Sessenou	DJAODOH Agnokla Déborah	TCHASSANTI Nassara
ESSEH Kossi	ETUMESSI Kodzo	AJAVON Kisseh Dédé
FANIDJI A. Afiavi	BINGUITCHA K. Salamitou	HOGRA Bogora
GBLAO Nouratou	ATTIOGBEY Akossiwa	WOGODO Emile
KASSENE Mawuna	SAKPONOU Kangni	TASSAH Germaine
KETEMEPI Agnès	SATI Amétooyona A. Afi	KETOGLO Akuavi Dziédzom
KONGOU Palamague Hubertine	AL0EGNIKOU-TETE Adakou	KOUSSAWO Isabelle
KOUDJALE Damintoté	KOMBATE Jacqueline	SALIFOU Abdoulaye
LAWANI Bassirou	KODJOVI Comlan	DJABARE Dogan
LENLIPO Namkoi	DADZIE-ADJALLE Awogan	TCHEDRE Wakilou
NYAVOR Kofi	KOMKPEL Yendoukoa	DRAVIE-ANAKPAN Atsu
OUADJA Labopou Jeanne	ZOGAN Kwami	AFATCHALA Komi Charles
PAKAÏ Palakiyem Simon	BILANTE Niko	KANGBENI Rachel Damigou
SEHOUENOU Dêti	DWEDGA M. Tantiba	ANIGLO Enyonam Akouvi
SOUKO Falilatou	AWIKODO Mèvèitom	FONGBEMI Komi Dodji
TSATSOU Messan	BONA Howonou	COMBEY-ADAMAH Kankoué
TSIGLO Kossi	SMLISSI Florence	
YEVU Parfait	ADJAH0 Komlan	

VIII

CHAUFFEURS

SAMA Salifou
AGAYI Akouété
KABO Namésséti
GBETOGLO Komlan
BOURAÏMA Awali
KONOU Rémi

TCHA Ouro Assimanou
KASSEGNE Abalo
DUHO Etsè Kossi
AFAMBI Magloire
TAKOUDA Tchamkpala
ASSOU Wobubé

ARCHIVISTES

Mme NOMESSI Eyi
Mr. ATCHRIMI Idoh
Mr. BOURAÏMA Amissou

VI ó ENQUETE QUALITATIVE

KEGBAO Fousséni
MAMA Athrimi Alex
MALLY Pierrette
KINVI Têko messan
KETOGLÓ Charity
AGBOLI Tilate

CAPO-CHICHI Antoinette
AMOUZOU Komi Biaou
DJAOUPE Kokou Claude
YOLAPAR Dami Djati
DJARKI NADEDJO Namga
NOMENYO Adzowavi

GNANI I. Zico
KOFFI-KUEGAH Adakou
SODJI Dometo
KOUDOLO Svetlana
MUKAHIRWA Patricie

VII ó TRAITEMENT DES DONNEES

INFORMATICIEN-ENCADREUR

Mr. EDORH Atavi Mensah

AGENTS DE SAISIE

AMENOAGBADJI Pierrette
AMEY Nadège
AGBEGBO Kossi
DOEVI A. Doessan
TOGLAN Améyo
SOKPAH Komi Bertin
TEHOUL Irène
SOGLOHOUN Mana

NADOR Jeannette
TOMETRY Bienvenue
ADOGNON K. Jérémie
GABA TUAKLI Peace
DORKENOO Akpéné
ADABLA Abla
ADAMA-AVOULETEY Christel
AMEWUDA Abra Delali

VIII - ANALYSE DES RESULTATS

Mr. VIGNIKIN Kokou	Mr. BEGUY Donatien
Mr. SARR Ibrahima	Mme MUKAHIRWA Patricie
Mr. MESSAN Adadé	Mme OURO-GNAO Afi Mawuéna
Mr. AMEGEE Kodjopatapa	Mlle SALAMI-ODJO Rissy
Mr. GBETOGLO Dodji	Mr. BOUKPESSI Bassanté
Mr. AMETEPE Fofu	Mlle AMENDAH Djessika
Mr. KOUWONOU Kodjovi	Mme KOUDOLO Svetlana
Mme KETOGLO Charity	

IX 6 ADMINISTRATION ET GESTION

GESTIONNAIRE DU PROJET

Mr. GBODOSSOU Koffi Jean

COMPTABILITE

Mlle DJRAMEDO Mablé

SECRETAIRES DU PROJET

Mme d'ALMEIDA-ASSIONGBON Akouélé
Mme NADOR Adjoa

EDITION/MISE EN PAGE

Mr. YOMEKPE Kokou Benoît

PERSONNEL INTERNATIONAL

I - CONSEILLER TECHNIQUE PRINCIPAL

Mr. SARR Ibrahima

II - CONSULTANTS

Mme Thérèse LOCOH / INED-Paris	"Volet Famille"
Mr. Philippe ANTOINE /IRD-Dakar	"Volet Migration-Urbanisation"
Mr. Marc PILON /IRD-UERD	"Plan d'analyse des données"